



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

L'ACCÈS AUX SOINS



**Le CFSE 79****SOMMAIRE**

04	.....	<b>FICHE D'IDENTITÉ</b>
06	.....	<b>EDITO</b>
07	.....	<b>INTRODUCTION DE LA DIRECTRICE</b>
08	.....	<b>NOTRE UNION</b>
10	.....	<b>LES MISSIONS GÉNÉRALES</b>
14	.....	<b>NOS RÉALISATIONS</b>
14	.....	<i>Nos jeunes accueillis</i>
19	.....	<i>Focus sur DEFIS</i>
20	.....	<i>Le travail avec les familles</i>
21	.....	<i>La scolarité</i>
21	.....	<i>Les loisirs</i>
24	.....	<i>La santé</i>
25	.....	<i>Focus sur l'accès aux soins</i>
27	.....	<b>NOS MOYENS MOBILISÉS</b>
27	.....	<i>Suivi des activités 2017</i>
29	.....	<i>Ressources Humaines</i>
33	.....	<b>BILAN ET PERSPECTIVES</b>
34	.....	<b>// ANNEXES //</b>

## CFSE 79



**ADRESSE** 2, ALLÉE DE VILLEFRANCHE - 79200 CHÂTILLON-SUR-THOUE

**DIRECTION** STÉPHANIE BONNET

**AUTORITÉ DE  
CONTRÔLE ET DE  
TARIFICATION** CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES DEUX-SÈVRES

**NOMBRE DE PLACES HABILITÉES** 73 DONT 10 PLACES POUR LES DÉPARTEMENTS EXTÉRIEURS



**DISPOSITIFS** DEFIS, MECS, SAF, APMN, PEAD

**NOMBRE D'ADMISSIONS 2017** 31 ADMISSIONS SUR 70 DEMANDES

**NOMBRE DE SORTIES 2017** 37 SORTIES

*Le CFSE 79 compte plusieurs dispositifs au service de la protection de l'Enfance et de l'Insertion sociale et professionnelle des jeunes.*

## DEFIS

**CHEF DE SERVICE: BÉRENGÈRE AYRAULT PUIS GILLES FOUASSIER**  
Dispositif d'Education et de Formation pour l'Insertion des jeunes dans la Société

**ADRESSE** 2, allée de Villefranche - 79200  
Châtillon-sur-Thouet

**ANNÉE DE CRÉATION** 2009

**RÉÉCRITURE DU PROJET DE SERVICE** Actualisation en cours

**HABILITATION** Accueil de 17 jeunes de 14 à 21 ans  
+ 365 journées et/ou demi-journées d'accueil en Atelier de Découverte Socioprofessionnelle (ADS)

**PRIX DE JOURNÉE** 2017 : 179,52€  
Journée ADS : 90€

**PUBLIC** Des jeunes garçons et filles de 14 à 21 ans déscolarisés ou en cours de décrochage scolaire. Certains sont parallèlement suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Pour certains, DEFIS est la dernière chance avant le placement en Centre éducatif fermé ou l'incarcération.



**MECS, SAF, PEAD, APMN**

Maison d'Enfants à Caractère Social, Service d'Accueil Familial, Placement à Domicile, Accompagnement Personnalisé en Milieu Naturel

<b>ADRESSE</b>	<b>MECS</b> 2, rue de la Forêt - 79600 AIRVAULT	<b>CHEF DE SERVICE : J. BUORD PUIS G. D'ABBADIE D'ARRAST</b>
<b>ANNÉE DE CRÉATION</b>	1995	
<b>RÉÉCRITURE DU PROJET DE SERVICE</b>	En cours	
<b>EVALUATION INTERNE</b>	Décembre 2013	
<b>EVALUATION EXTERNE</b>	Décembre 2014	
<b>HABILITATION</b>	Accueil de 10 enfants de 6 à 18 ans en permanence sur la structure et 2 accueils d'appoint	
<b>PRIX DE JOURNÉE</b>	2016 : 195,28€ 2017 : 195,28€	
<b>PUBLIC</b>	Des jeunes garçons et filles de 6 à 18 ans scolarisés en milieu ordinaire ou spécialisé mais également en insertion professionnelle.	

<b>ADRESSE</b>	<b>SAF</b> 46 Bd Anatole France - 79200 Parthenay	<b>CHEF DE SERVICE : G. FOUASSIER PUIS M. CADIEU</b>
<b>ANNÉE DE CRÉATION</b>	1997	
<b>RÉÉCRITURE DU PROJET DE SERVICE</b>	En cours	
<b>EVALUATION INTERNE</b>	Décembre 2013	
<b>EVALUATION EXTERNE</b>	Décembre 2014	
<b>HABILITATION</b>	Accueil de 16 jeunes de 0 à 18 ans	
<b>PRIX DE JOURNÉE</b>	2016 : 144,44€ 2017 : 144,44€	
<b>PUBLIC</b>	Des jeunes garçons et filles de 0 à 18 ans scolarisés en milieu ordinaire ou spécialisé mais également en insertion professionnelle.	

<b>ADRESSE</b>	<b>PEAD</b> 46 Bd Anatole France - 79200 Parthenay	<b>CHEF DE SERVICE : G. FOUASSIER PUIS M. CADIEU</b>
<b>ANNÉE DE CRÉATION</b>	2016	
<b>RÉÉCRITURE DU PROJET DE SERVICE</b>	2016	
<b>EVALUATION INTERNE</b>	2021	
<b>EVALUATION EXTERNE</b>	2023	
<b>HABILITATION</b>	Accueil de 12 jeunes de 0 à 18 ans	
<b>PRIX DE JOURNÉE</b>	2017 : 98,43 €	
<b>PUBLIC</b>	Accueil de 12 jeunes garçons et filles à partir de 0 à 18 ans. C'est une mesure alternative au placement traditionnel qui permet de mobiliser les compétences parentales.	

<b>ADRESSE</b>	<b>APMN</b> 46 Bd Anatole France - 79200 Parthenay	<b>CHEF DE SERVICE : JUDITH BUORD</b>
<b>ANNÉE DE CRÉATION</b>	2016	
<b>RÉÉCRITURE DU PROJET DE SERVICE</b>	2016	
<b>EVALUATION INTERNE</b>	prévue en 2021	
<b>EVALUATION EXTERNE</b>	prévue en 2023	
<b>HABILITATION</b>	Accueil de 18 jeunes de 17 à 21 ans	
<b>PRIX DE JOURNÉE</b>	2017 : 98,48 €	
<b>PUBLIC</b>	Accueil de 18 jeunes garçons et filles de 17 à 21 ans scolarisés en milieu ordinaire ou spécialisé mais également en insertion professionnelle afin de faciliter l'accès à l'autonomie au vu de la fin de leur prise en charge.	



## EDITO

### Par Thierry Rombout, Directeur Général de l'Union pour l'Enfance Président du Comité Français de Secours aux Enfants

2017 est l'année de la consolidation et de la préparation au changement pour l'Union pour l'Enfance prévu pour 2018 et qui se traduit par un projet de structuration pour répondre à l'ambition commune des associations qui la composent, et qui passe par une démarche d'apport partiel d'actif du CFSE vers l'UFSE et la transformation de l'UFSE en Fondation Reconnue d'Utilité Publique.

L'Union pour l'Enfance porte en effet l'ambition commune de l'UFSE, du CFSE, des Enfants du Compas et d'Agapè Anjou en France et à l'international d'accompagner l'enfant ou l'adolescent en souffrance de façon globale jusqu'à son insertion professionnelle et sociale.

Aujourd'hui, de nombreuses associations ne parviennent pas à mettre en place des actions innovantes pour répondre aux besoins spécifiques actuels : **porter la voix de l'enfant** pour lui permettre de vivre son enfance. L'UFSE et le CFSE veulent donc apporter un nouveau souffle à l'action **pour redonner à l'enfant sa place dans notre société.**

Ce projet de restructuration permettra à l'Union pour l'Enfance de développer ses ambitions :

Placer l'enfant au cœur du dispositif, à travers une intervention s'appuyant sur les compétences parentales, satisfaisant ainsi à l'ambition de nos projets associatifs, à la convention des droits de l'enfant, à la loi du 5 mars 2007 et à celle du 14 mars 2016.



Cette ambition, nous la portons en nous appuyant sur notre expérience de bientôt 130 ans auprès des enfants malmenés par la vie et sur une démarche qualité commune dont l'axe de travail annuel a été **l'accès aux soins.**

Dans le cas des enfants protégés, la question de l'accès aux soins est compliquée par leur prise en charge qui met en jeu l'articulation entre les acteurs institutionnels, professionnels et parents et pose la question de la perception de la santé des enfants. De cette perception dépend l'identification des besoins appelant une réponse en termes de soin.

Nous avons donc consacré cette année 2017 à l'étude de cette question dans chacun de nos établissements et nous avons pu identifier des problématiques communes à tous les dispositifs, d'autres plus spécifiques. Parmi elles :

- ❖ une communication insuffisante entre institutions et professionnels ne rendant pas compte d'un parcours cohérent
- ❖ une communication insuffisante avec les parents et les jeunes eux-mêmes
- ❖ le suivi de la santé des enfants placés empli de paradoxes dans la pratique
- ❖ la difficulté à construire des partenariats notamment avec les professionnels spécialisés en pédopsychiatrie et donnant lieu à une méconnaissance des troubles et avancées thérapeutiques
- ❖ l'inégalité territoriale en termes d'accès aux soins

**Bien que l'on soit pourtant dans un contexte où la fluidité du parcours autour des besoins de l'enfant est requise, nous avons pu constater que la santé n'échappait pas au risque de parcours fractionné, avec un manque d'historicité, de globalité et de cohérence.**

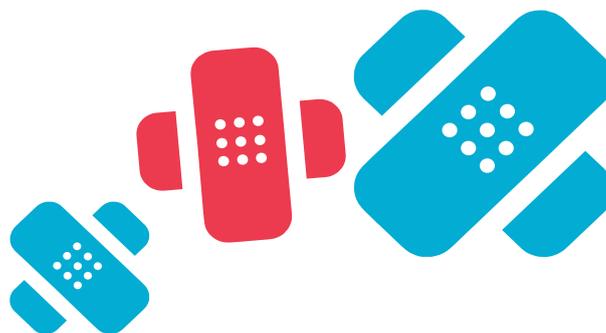
Le présent rapport intègre tout un pan de réflexions et d'analyses qui s'appuie sur un travail conduit tout au cours de l'année sur la question du soin et envisage les moyens à décliner pour y remédier autant que possible.

Il fait également part, comme chaque année, de l'activité de nos établissements, du profil des publics accueillis et des moyens mobilisés pour leur accompagnement.

**Thierry ROMBOUT**



## INTRODUCTION



Le Comité Français de Secours aux Enfants est implanté dans les Deux-Sèvres depuis plus de vingt ans. Depuis, le CFSE79 est dans une démarche constante d'adaptation aux besoins des jeunes et des départements et reste pour l'année 2017 l'établissement qui accueille le plus de jeunes sur les Deux-Sèvres tout en couvrant à lui seul la moitié du département.

C'est donc un travail de partenariat étroit qui existe entre le CFSE79 et le Département des Deux-Sèvres. C'est à ce titre que nous n'avons cessé d'innover et de proposer des dispositifs expérimentaux comme le SASE qui mettait à la disposition des jeunes un atelier paysage occupationnel qui est devenu DEFIS habilité en 2010 avec l'ouverture d'un restaurant apprenant.

C'est donc tout naturellement que le service de l'Aide Sociale à l'Enfance s'est tourné vers nous pour créer en 2016 deux nouveaux dispositifs pilotes sur le département : le Placement Educatif A Domicile et l'Accompagnement Personnalisé en Milieu Naturel qui, en 2017, se sont stabilisés avec un taux d'occupation optimal. Toutefois, ces deux dispositifs correspondent à des besoins qui pour autant n'ont pas été évalués par le Département des Deux-Sèvres en amont.

En termes d'activité toujours, la MECS de Barroux et le SAF ont été en suractivité sur l'année 2017 afin de répondre à l'accueil de fratries notamment ainsi qu'aux besoins

du département. Ces deux dispositifs ont vu également rajeunir leur public, c'est pourquoi un éducateur de jeunes enfants a été recruté sur la MECS cette année.

Cependant, le CFSE79 a souffert des baisses de budget et des politiques départementales qui incitent à travailler sur leur propre territoire, comme l'illustre la décision du département du Maine-et-Loire de procéder à une refonte de l'intégralité des dispositifs de protection de l'Enfance par un appel à projets unique. Cela n'a pas permis de travailler comme les années précédentes avec les services de l'ASE. Il y a notamment eu une période de latence sur l'année 2017 au cours de laquelle nous n'avons quasiment pas reçu de dossiers d'admission. Nous pouvons espérer recevoir à nouveau des dossiers de demande d'admission une fois la stabilité retrouvée courant 2018.

Concernant la Vienne, un état des lieux des modes d'hébergement avait été fait en 2010, avec un récapitulatif de tous les départs en retraite des assistants familiaux et des directeurs de Lieux de Vie et d'Accueil dans les 5 ans qui suivaient. Dès lors, la Vienne avait entrepris de lancer des appels à projets. C'est dans ces conditions que le CFSE avait répondu pour la création d'un Lieu de Vie et d'Accueil (La Chacunière) ouvert en 2015. Un autre Lieu de Vie et d'Accueil a ouvert 2 ans avant et un autre sur l'année 2016. Un village d'enfants a également vu le jour cette année avec 48 places. La politique du Département de la Vienne consiste donc à créer de l'emploi sur son territoire pour répondre aux besoins du département, mais explique la baisse de dossiers étudiés provenant de ce département pour notre service DEFIS.

Notre établissement reste pourtant force de proposition avec des projets en réflexion. Une Ecole de Production Hôtel/Restaurant pourrait voir le jour d'ici 2019 afin d'accueillir une vingtaine de jeunes issus ou non de la protection de l'Enfance. L'atelier paysage continuera de se développer pour lui aussi être en mesure d'accueillir une dizaine de jeunes de tous horizons.



***Stéphanie BONNET***  
***Directrice du CFSE 79***

# NOTRE UNION

## NOTRE FORCE

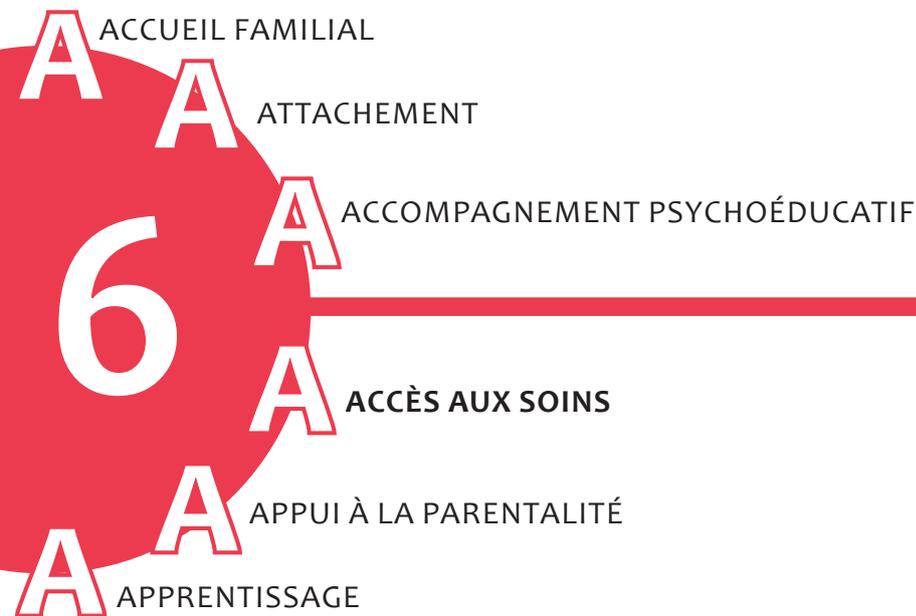


L'Union pour l'Enfance est née en 2010 de la volonté de 3 associations :

-  L'**Union Française pour le Sauvetage de l'Enfance**, association reconnue d'utilité publique, fondée en 1988, il y aura 130 ans en 2018.
-  Le **Comité Français de Secours aux Enfants**, association reconnue d'utilité publique fondée en 1921.
-  Les **Enfants du Compas**, association régie par la loi du 1er juillet 1901.

Depuis peu, ces trois associations ont été rejointes par une quatrième association régie par la loi du 1er juillet 1901, **Agapè Anjou**.

## NOS VALEURS



## NOTRE AMBITION



**1**  
Partir toujours des besoins de l'enfant.

**2**  
Associer l'enfant à son projet en le rendant acteur.

**3**  
S'appuyer sur les ressources de l'enfant, de la famille et de l'environnement dans la détermination de son projet.

**4**  
Répondre au besoin de formation spécifique des professionnels pour faire face aux situations complexes.

**5**  
Renforcer ces formations par un accompagnement à la pratique et une relecture de pratiques.

## NOS ACTIONS ET PÔLES D'ACTIVITÉS



Nos établissements assurent l'accueil des enfants au sein de familles d'accueil, de lieux de vie et de nombreux autres dispositifs. Nous leur apportons un soutien social, médico-social, éducatif et thérapeutique. Nous pouvons également soutenir les parents en difficulté éducative.

Par ailleurs, nous mettons en oeuvre des actions de recherche, d'information, de formation et d'innovation afin d'améliorer les conditions d'accompagnement des jeunes, des enfants et des familles.

**L'UNION POUR L'ENFANCE DISPOSE DE DISPOSITIFS VARIÉS SUR PLUSIEURS RÉGIONS ET DONT LES ACTIVITÉS S'ORGANISENT EN 4 PÔLES :**

### PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE

Protection, accueil, soin et éducation des enfants et jeunes de 0 à 21 ans en situation de placement.

### PÔLE PRÉVENTION ET AIDE À LA PARENTALITÉ

Accompagnement des parents en difficulté dans l'accès au logement, à l'emploi, à la santé, aux loisirs et dans la relation parents/enfants.

### PÔLE INSERTION/FORMATION AGAPE

Insertion des jeunes et des publics en difficulté grâce à l'apprentissage par l'expérience et en situation d'emploi.

Formation des professionnels du secteur social et des publics en insertion sur la base de principes psychoéducatifs importés du Québec.

Le PÔLE CENTRE DE FORMATION / RESSOURCES / PUBLICATIONS

## NOS IMPLANTATIONS



### ILE DE FRANCE

Siège social et centre de formation - (75)  
Service d'accueil familial Ile de France - (75)  
Maison d'accueil mères/enfants Pauline Kergomard - (94)

### NORMANDIE

Service d'accueil familial Normandie - (61)  
Lieu de vie des Enfants du Compas - (61)

### NOUVELLE AQUITAINE

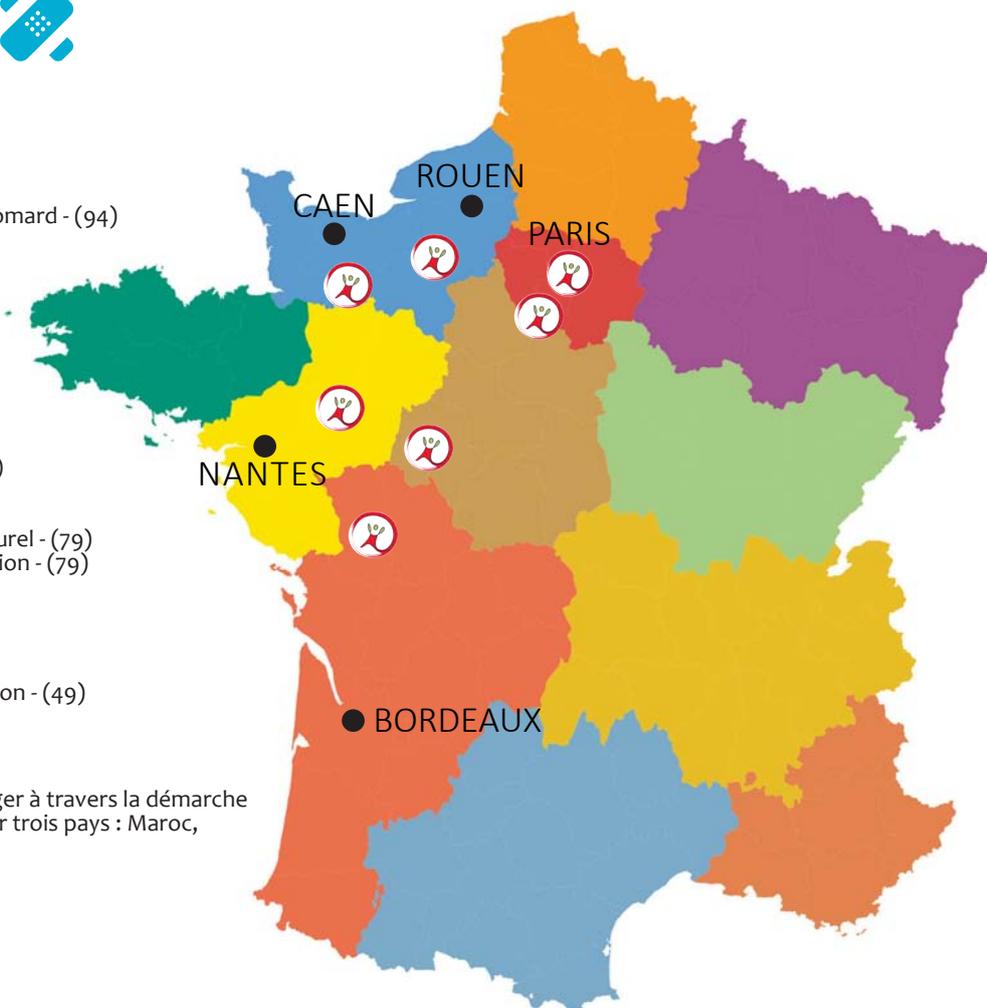
Maison d'accueil et d'éducation Barroux - (79)  
Service d'accueil familial Deux-Sèvres - (79)  
Placement éducatif à domicile - (79)  
Accompagnement personnalisé en milieu naturel - (79)  
DEFIS AGAPE : restaurant et école de production - (79)  
Lieu de vie et d'accueil La Chacunière - (86)

### PAYS DE LA LOIRE

Agapè Anjou : restaurant et école de production - (49)

### INTERNATIONAL

L'Union pour l'Enfance est présente à l'étranger à travers la démarche Agapè et ses centres de formation répartis sur trois pays : Maroc, Nigér, Togo



## LES MISSIONS GÉNÉRALES DU CFSE 79



### LA MECS DE BARROUX

Elle accueille plus particulièrement les jeunes enfants et les fratries, orientés par l'ASE dans le cadre de placements administratifs ou judiciaires.

#### L'accueil de fratries

10 garçons et filles, âgés de 6 à 18 ans, y sont accueillis en permanence. Des dérogations sont possibles pour l'accueil de fratries comprenant de très jeunes enfants. Le degré des difficultés rencontrées peut être variable. Il nous permet de travailler sur la base de mesures de protection relativement cadrées par le magistrat, jusqu'à des mesures où l'enfant vit en réalité à son domicile, ainsi que dans le cadre de placements dit « administratifs ». Les enfants accueillis viennent soit de leurs familles, soit des foyers départementaux de l'enfance, soit de familles d'accueil.

La MECS propose donc une pluralité de modes de prise en charge :

**L'accueil dit « classique »** : accueil permanent sur la maison d'accueil ou, avec ou non quelques droits de visite et d'hébergement.

**L'accompagnement au retour** : dans le cas de situations suivies par notre équipe depuis plus d'un an, et dans lesquelles une augmentation sensible des droits d'hébergement allant jusqu'à un accompagnement dans la vie au domicile familial est expérimentée.



### LE SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL

Nous accueillons 16 garçons et filles de manière permanente. Nous avons la possibilité de monter à 22 places afin de répondre aux exigences de la loi de 2007. L'accueil s'organise au sein d'une famille d'accueil, il est en cela singulier. Les règles de vie sont celles appliquées au sein de cette famille et selon l'âge de l'enfant. Les enfants accueillis en famille d'accueil sont âgés de 0 à 18 ans. L'accueil peut se poursuivre pour des jeunes majeurs.

#### Accompagnement éducatif personnalisé

L'accompagnement éducatif est personnalisé en fonction de l'âge, des besoins et de la situation du jeune. Il est construit en relation et/ou en collaboration avec la famille du jeune,

son environnement social, scolaire et/ou professionnel. Un accompagnement global est proposé, ainsi qu'un suivi psychologique simultané des jeunes et des familles par des visites encadrées avec un psychologue et l'éducateur. En fonction du profil du jeune et de sa situation, l'équipe accompagne le jeune et sa famille vers un retour à domicile via les accueils séquentiels. Exceptionnellement, certains jeunes en grandes difficultés peuvent être confiés chez une assistante familiale le temps de souffler lorsque le collectif est trop pesant.





### DEFIS - UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL : LA DÉMARCHE AGAPE

DEFIS accueille des jeunes dans le cadre de l'insertion professionnelle avec pour appui la pédagogie Agapè, pédagogie d'apprentissage et de développement de compétences professionnelles qualifiantes, sur deux filières : un restaurant d'application qui forme aux métiers de bouche et un atelier de formation aux travaux paysagers.

La démarche Agapè, en plus de la formation, assure un accompagnement global du jeune rendu possible par le Dispositif d'Education et de Formation pour l'Insertion de jeunes dans la Société (DEFIS). Créé en 2000 et habilité en 2004 par le Conseil Départemental des Deux-Sèvres, ce service s'inscrit

dans le cadre d'un programme d'Etat en tant que structure médico-sociale expérimentale.

Pour mener à bien cette mission d'insertion à la fois sociale et professionnelle, le CFSE a imaginé une structure dédiée offrant aux jeunes la possibilité de choisir entre deux formations. Appartenant chacune au secteur du service, Agri-Prestations et Agapè-Prestations forment respectivement aux métiers verts et aux métiers de bouche.

A son arrivée, le jeune est accueilli au sein d'une famille d'accueil puis selon son projet et son âge, en hébergement diversifié (studios au sein de la résidence semi-autonome du service et appartements extérieurs). Il est soutenu par une équipe psycho-éducative qui assure l'hébergement et l'éducation.

Les financements du dispositif émanent à la fois des résultats dégagés par la vente de produits et de services via les ateliers professionnels et des subventions accordées par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

#### Insertion sociale et professionnelle

On compte 4 prestations prévues par le projet de service : accompagnement du jeune dans son développement; accueil et hébergement du jeune; offre d'une formation qualifiante voire diplômante; mise en condition réelle de travail. A cela s'ajoutent deux prestations complémentaires : apprentissage de l'autonomie et vie en appartement; mise à disposition en entreprise.

#### Un dispositif original de formation

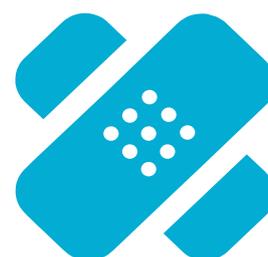
La formation à DEFIS est dispensée dans deux ateliers :

**AGAPÈ Métiers de bouche** pour 3 CAP: Service en salle, Cuisinier et Pâtissier

**AGAPÈ Paysages** pour un CAP ouvrier du paysage.

Lors de son arrivée sur les ateliers professionnels, le jeune est toujours accueilli à DEFIS en qualité de stagiaire. L'atelier Connaissance et Curiosité vient en appui de la formation du jeune stagiaire en lui proposant soutien et développement de ses savoirs de base et une ouverture culturelle selon une pédagogie différenciée et coopérative. Puis, si l'équipe estime que le jeune est suffisamment disponible pour se concentrer sur sa formation, il est possible de lui proposer un contrat d'apprentissage entre juillet et fin décembre.

Ce dispositif expérimental a l'avantage de mettre à la disposition des apprenants un lieu de production ouvert à la clientèle, leur permettant ainsi de mettre à l'épreuve leurs qualités relationnelles et d'exercer en contexte réel. La première année de stage privilégie l'apprentissage de savoir-faire et savoir-être avec le développement de compétences professionnelles. La deuxième année, dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, se compose de cours en Centre de Formation des Apprentis (CFA) ou Maison Familiale Rurale (MFR) auxquels s'ajoutent des périodes dédiées à la production au sein de DEFIS. La troisième et dernière année, quant à elle, mêle théorie et pratique selon une approche radicalement tournée vers l'extérieur par la mise à disposition de nos jeunes dans des établissements privés.



### LE PLACEMENT EDUCATIF À DOMICILE (PEAD)

Il consiste à mobiliser les compétences parentales afin de construire un projet garantissant de meilleures conditions de vie pour l'enfant.

Le PEAD s'appuie sur les 3 axes de la parentalité :

1. L'exercice : restaurer les droits et les devoirs des parents en s'appuyant sur la décision judiciaire.
2. La pratique : dans la prise en charge de l'enfant au quotidien (soin, santé, scolarité etc.)
3. L'expérience : la représentation que les parents ont de la fonction parentale.

### La valorisation des compétences parentales

Le PEAD conduit à renouveler les relations avec les familles en les associant davantage à la définition des

objectifs et à leur mise en œuvre. Le travail sur les compétences parentales doit conduire progressivement les parents à assumer pleinement leurs responsabilités vis-à-vis de leur enfant.

### Le travail en réseau inter-institutionnel

L'accompagnement en milieu ouvert étant réalisé à l'intérieur de la cellule familiale, il est important que les éducatrices repèrent les différents partenaires intervenant au sein de cette cellule.

### L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ EN MILIEU NATUREL (APMN)

Il a pour but de mobiliser les compétences des jeunes afin de soutenir les processus d'autonomisation et d'insertion sociale et professionnelle. C'est une mesure facilitant l'accès à l'autonomie des jeunes au vu de la fin de leur prise en charge administrative par les services de l'ASE au plus tard à 21 ans.

### Un accompagnement global

La situation du jeune doit être appréhendée dans sa globalité. L'accompagnement dans un premier temps peut être un accompagnement physique à des rendez-vous (CAF, banques, écoles). Il faut également favoriser la socialisation en les incitant à participer à la vie dans leur quartier et en les amenant de façon plus générale à s'ouvrir sur l'extérieur.

### AU SERVICE DE L'ENSEMBLE, LE PÔLE MÉDICO-SOCIAL

Ce service transversal permet l'articulation entre accompagnement éducatif et soutien psychologique. Cette articulation favorise un travail psychique qui vise le positionnement du jeune en tant que sujet dans son histoire, dans ses projets et dans la société.





## NOS RÉALISATIONS 2017

Le Comité Français de Secours aux Enfants (CFSE) dans les Deux-Sèvres est constitué de plusieurs dispositifs.

Créé en mars 2016, le service d'Accompagnement Personnalisé en Milieu Naturel (APMN) a nécessité une phase de démarrage qui s'est traduite dans un premier temps par le passage des jeunes auparavant accueillis sur la Maison d'Enfants (MECS) de Parthenay vers le nouveau service APMN. Cette première petite année nous a permis de mettre en place notre organisation de travail et de réfléchir à l'amélioration de la prise en charge des jeunes notamment avec un protocole d'évaluation à l'entrée pour mieux repérer leurs besoins.

**L'année 2017 constitue notre première année pleine du nouveau dispositif et nous permet à travers un état des lieux précis d'analyser les enjeux du service en terme de besoins du public et des professionnels. C'est ce service que nous avons choisi de mettre en avant dans ce rapport.**

Les jeunes y bénéficient d'un accompagnement soutenu à raison d'une rencontre par semaine qui permet de travailler à domicile les apprentissages à la vie quotidienne. L'accompagnement est global et concerne tous les apprentissages nécessaires à faciliter l'accès à l'autonomie. Pour les jeunes arrivant à 17 ans, le travail des professionnels se concentre dans un premier temps sur l'acquisition des compétences à la gestion de la vie quotidienne et le soutien à la scolarité.

Pour les majeurs accueillis, le travail des professionnels consiste en priorité à un accompagnement à l'insertion professionnelle afin d'obtenir une autonomie financière leur permettant d'accéder à un logement autonome.

On constate que les jeunes accueillis à la majorité présentent des problématiques qui justifient une présence et un soutien régulier des professionnels. Il s'agit de jeunes porteurs d'un handicap avec une reconnaissance MDPH scolarisés en IME et en attente d'une orientation vers un établissement spécialisé, de jeunes anciennement Mineurs Non Accompagnés avec des situations administratives nécessitant des démarches importantes de régularisation et des jeunes sortants d'établissements scolaires adaptés type EREA et pour lesquels la recherche de travail en milieu ouvert est difficile du fait de leurs difficultés sociales.

Les professionnels du service APMN ont dû développer des compétences afin de s'adapter aux besoins du public en matière de handicap, d'insertion professionnelle et d'accès aux droits des étrangers. En plus de l'accompagnement éducatif renforcé, les jeunes accueillis étant souvent vulnérables, il leur est proposé à leur arrivée un entretien psychologique leur permettant d'être soutenu et accompagné en cas de besoin vers un professionnel extérieur.

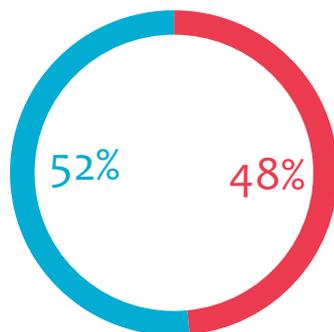


NOS JEUNES ACCUEILLIS

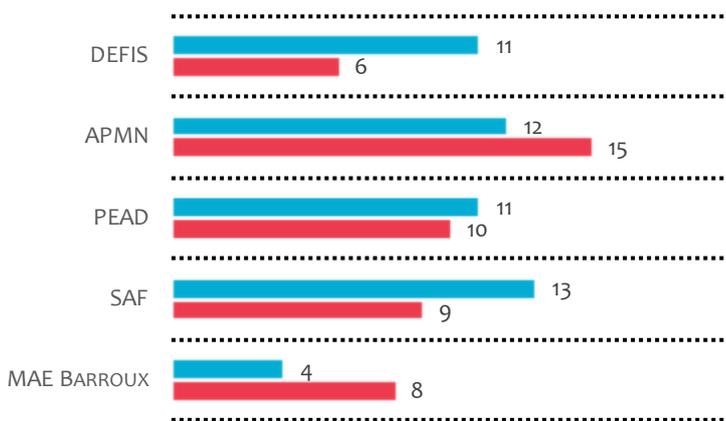


PROFIL DES JEUNES ACCUEILLIS

Répartition par sexe



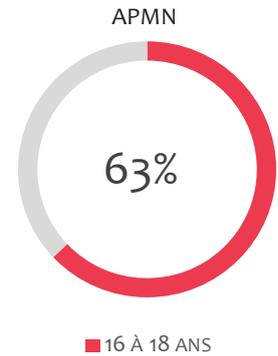
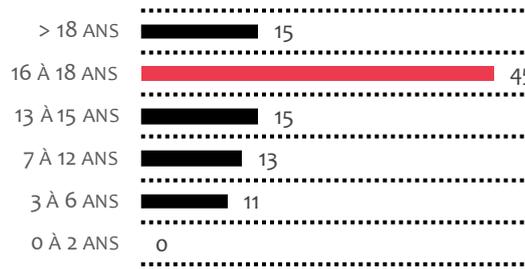
■ FÉMININ ■ MASCULIN



15 JEUNES MAJEURS

PROFIL DES JEUNES ACCUEILLIS

Répartition par tranche d'âges



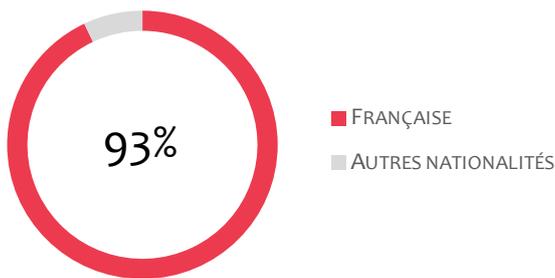
Le service APMN accueille en principe des jeunes de 17 à 19 ans. L'objectif du service est d'accueillir les jeunes dès 17 ans afin de le préparer à la majorité ce qui se confirme en 2017 avec 63 % de jeunes de moins de 18 ans accueillis.

Pour les 14 nouveaux accueils réalisés en 2017 en APMN, on constate que 8 jeunes étaient mineurs (7 en accueil judiciaire et 1 en accueil administratif) dont 3 ont eu 17 ans dans les deux mois suivants et 6 étaient majeurs relevant donc d'un contrat jeune majeur :

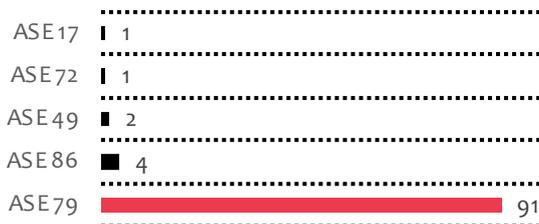
- 2 jeunes pris en charge par le SAF du CFSE79 relevant d'une mesure MDPH et accueillis sur le service APMN pour travailler l'accès à l'autonomie
- 2 jeunes anciennement MNA (Mineur Non Accompagné) et en attente de régularisation administrative.
- 2 jeunes diplômés sortant de l'enseignement adapté EREA et en difficultés d'insertion professionnelle.

PROFIL DES JEUNES ACCUEILLIS

Répartition par nationalité



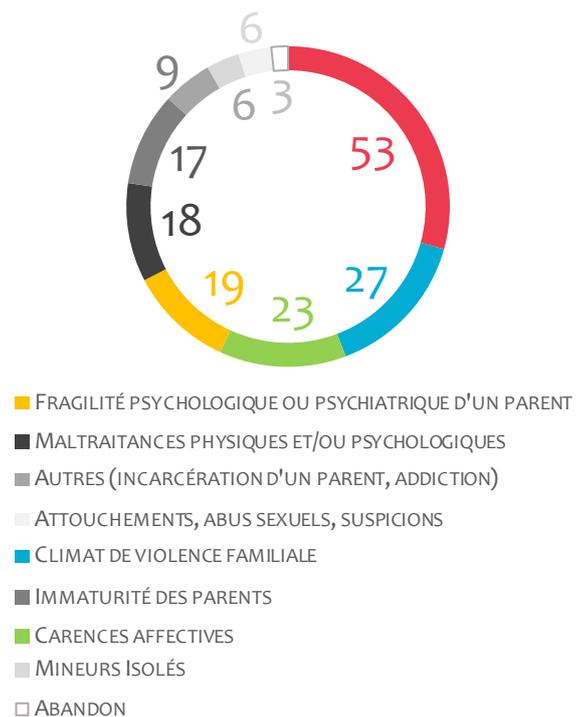
Répartition par département d'origine



DE L'ADMISSION À LA SORTIE DU JEUNE

Motifs de placement

Certains jeunes peuvent cumuler plusieurs situations



## DE L'ADMISSION À LA SORTIE DU JEUNE

## Nombre d'admissions et de demandes d'admission

**31 admissions** en 2017

Nous avons reçu en tout **70 demandes d'admission**.

## Nombre de demandes d'admission / département

92 (HAUTS-DE-SEINE)	1
87 (HAUTE VIENNE)	1
86 (VIENNE)	1
79 (DEUX-SÈVRES)	58
78 (YVELINES)	2
75 (PARIS)	1
59 (NORD)	1
49 (MAINE-ET-LOIRE)	3
37 (INDRE-ET-LOIRE)	1
35 (ILLE ET VILAINE)	1
31 (HAUTE GARONNE)	2

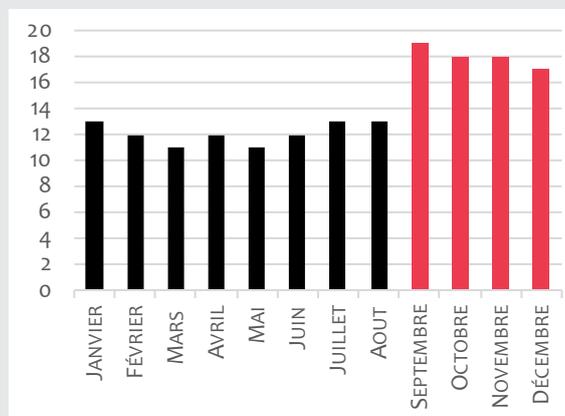
Pour le service APMN, nous constatons beaucoup moins de demandes d'admission en 2017 par rapport à 2016 (26 dossiers reçus en 2016 contre 19 en 2017).

L'Aide Sociale à l'Enfance est notre seul prescripteur. Les demandes peuvent provenir de tous les bureaux ASE à condition que le projet de vie du jeune soit dans un périmètre de 40 km autour de Parthenay. Sur 2017, les demandes sont venues de 5 bureaux mais en majorité de Niort (33%) et de Parthenay (27%). Le maillage territorial du service permet de couvrir la demande sociale sur l'ensemble du territoire ce qui en fait un acteur incontournable. Cependant, cette couverture départementale oblige les professionnels à effectuer de nombreux déplacements qui sont chronophages. A l'avenir, le CFSE79 réfléchit à ouvrir une antenne sur Niort pour réduire les temps de déplacement et à y avoir un lieu d'accueil.

## DE L'ADMISSION À LA SORTIE DU JEUNE

## Taux d'occupation de l'APMN

Nous avons observé une augmentation progressive de notre taux d'occupation avec un remplissage à 100 % (soit 18 jeunes) à partir de septembre 2017.



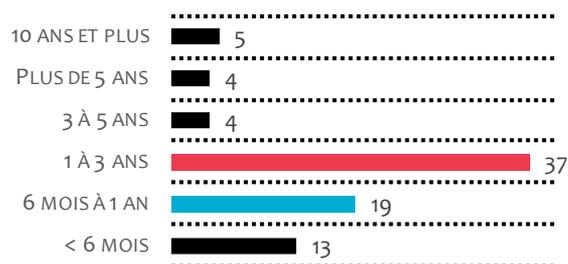
Sur la première partie de l'année, le service a reçu peu de dossiers ce qui n'a pas permis de remplir le service. A partir de juin, plusieurs demandes sont arrivées dont les accueils ont été programmés après les congés d'été. Il existe toujours un délai important entre la décision d'accueil et l'accueil officiel car la recherche d'un logement peut prendre plusieurs semaines. A partir de septembre, le taux d'occupation est passé à 100 % et nous avons mis en place une liste d'attente afin d'anticiper les départs.

Sur les dossiers reçus, nous observons un taux important d'avis défavorables de notre service qui se justifie par des profils de jeunes qui ne correspondent pas à nos critères d'admission : besoins de soins, manque de capacités à gérer l'autonomie, problèmes d'addiction, de délinquance. De plus, nous avons reçu plusieurs dossiers de jeunes de plus de 17 ans et demi pour lesquels l'accompagnement à la majorité était trop court. Il nous faut donc davantage anticiper les demandes afin d'accueillir des jeunes dès 17 ans.

Cette année, le CFSE a pu accueillir trois jeunes qui ont eu 17 ans dans les deux mois suivant leur admission grâce à un travail de préparation en amont avec la structure d'accueil (famille d'accueil, MDE, PEAD).

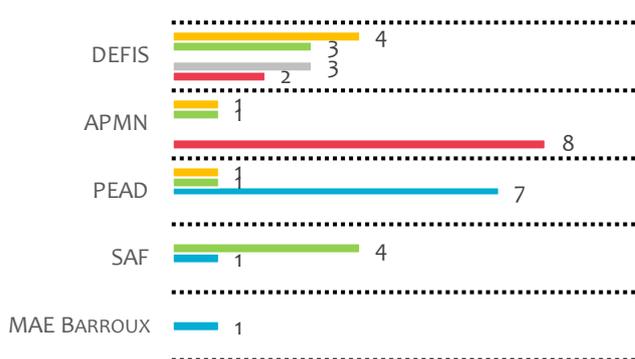
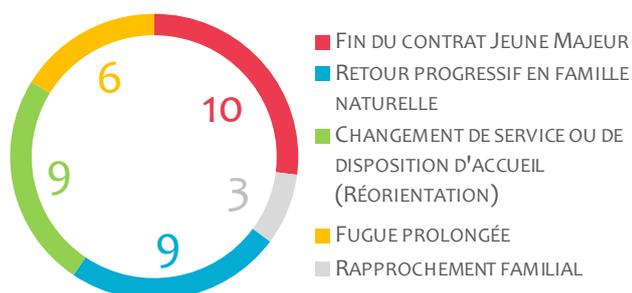
## DE L'ADMISSION À LA SORTIE DU JEUNE

## Durée de l'accueil



## Nombre de sorties et motifs

37 sorties



## STRUCTURE FAMILIALE DES JEUNES ACCUEILLIS

## Nombres de sorties et motifs (suite)

En 2017 sur l'APMN, 10 jeunes sont sortis du dispositif parmi lesquels 3 venaient initialement de la MECS avant sa transformation. Pour eux, la durée d'accompagnement au CFSE79 est d'en moyenne 3 ans. Pour les autres, arrivés directement dans le dispositif APMN, la durée moyenne en 2017 est de 9 mois et demi contre 3 mois et demi en 2016. Cette durée moyenne de 3 mois et demi en 2016 s'expliquait par un calcul sur 3 sorties seulement sur l'année et par le fait que 2 d'entre elles se sont faites au bout de 15 jours et 1 mois, en raison d'orientation par défaut sur notre service ce qui n'a pas permis au jeune de s'adapter.

En 2017, sur 10 jeunes sortis, 3 ont accédé à un logement autonome parce qu'ils avaient acquis une autonomie financière grâce à un emploi. 3 jeunes ont quitté le service suite à une rupture du CJM au motif du non-respect du contrat. 3 ont été exclus du service pour absence de mobilisation et 1 est parti dans un département extérieur. Ces résultats traduisent la fragilité de jeunes accueillis qui empêche parfois le travail sur l'autonomie. Les principales démarches effectuées avec les jeunes sortis du service en 2017 sont liées à des démarches administratives et budgétaires et le suivi scolaire. On constate également une part importante du travail réalisé avec la famille. Ce travail se fait souvent en lien avec le pôle médico-social car il nécessite dans certains cas des temps médiatisés pour faciliter les relations intrafamiliales.

FOCUS SUR LES CONTRATS JEUNES MAJEURS  
DANS LE SERVICE APMN

Dans de nombreux cas, lors du passage à la majorité, les jeunes n'ont pas acquis l'autonomie financière leur permettant de sortir du dispositif. Il faut alors maintenir l'hébergement, les aides financières, l'accompagnement éducatif proposé par le service APMN pour préparer et sécuriser le départ du jeune dans des conditions favorables.

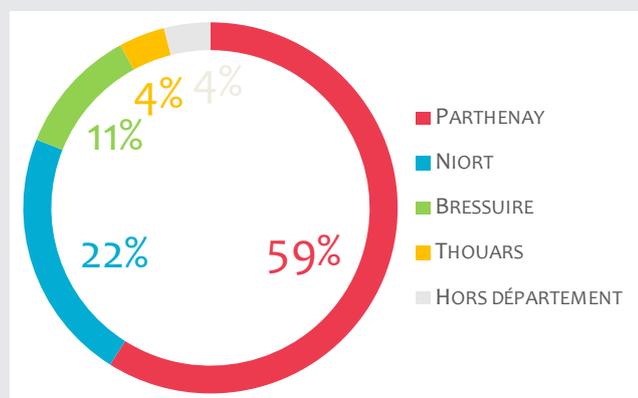
On constate que les jeunes accueillis sur le service et déjà bénéficiaires d'un contrat jeune majeur présentent des difficultés d'insertion. Ils sont orientés sur notre service afin de travailler leur projet d'insertion. La durée moyenne actuelle des contrats jeunes majeurs signés varie entre 3 mois et un an et demi ce qui permet aux jeunes les plus en difficultés de préparer leur insertion. Dans certains cas, et notamment dans les situations de handicap, le renouvellement du CJM au-delà d'un an peut être nécessaire. C'est le cas actuellement de deux jeunes accueillis.

La question du renouvellement du CJM est également posée dans le cas de jeunes majeurs qui poursuivent leur scolarité et qui ne disposent d'aucun soutien familial ni de ressources propres. L'accès au droit commun (bourses, CROUS, droits APL) est préconisé pour ces jeunes mais doit perdurer au moins jusqu'à la rentrée scolaire suivante.

## PRISE EN CHARGE DE NOS JEUNES

## Hébergement des jeunes du service APMN

Le lieu d'hébergement des jeunes est souvent à proximité du lieu de scolarisation ou de travail pour les apprentis. Plus de la moitié des jeunes sont hébergés sur Parthenay du fait de l'implantation de la résidence du CFSE79 sur cette ville.



Pour les autres, le CFSE loue des logements de type studio meublé ou bien des logements dans les Résidences Habitat Jeune. La recherche de logement peut se faire en lien avec le jeune même si le jeune reste l'hébergé et non le locataire. Nous disposons d'une résidence semi autonome qui est une première étape d'accès au logement. Cette étape est nécessaire pour certains jeunes qui ont besoin d'un accompagnement plus soutenu et sécurisé que dans un logement autonome.

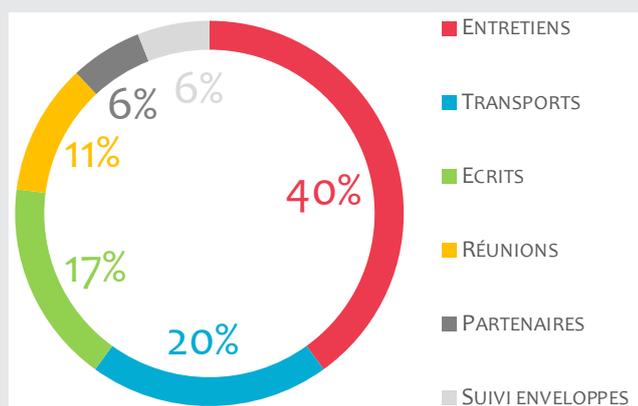
En 2017, sur les 14 nouveaux arrivants, 5 ont bénéficié d'un premier accueil sur la résidence. 6 autres ont intégré un logement autonome et 3 une résidence Habitat Jeune.

Les 14 nouveaux accueils et les 10 départs sur 2017 ont nécessité de la part de l'équipe une gestion immobilière et logistique importante : à l'entrée, il y a la recherche et la visite des logements, les ouvertures de compteurs, les états de lieux, l'installation du jeune et à la sortie, il y a la gestion du départ avec l'état des lieux sortant, le déménagement, le nettoyage du logement.

Les jeunes bénéficiant d'une prise en charge globale du CFSE79 financée par une Dotation Globale de Fonctionnement du département, toutes les dépenses liées au logement (loyer, consommation de fluides) sont à la charge directe de l'établissement et les jeunes n'ont pas droits aux APL en tant qu'hébergés.

## Répartition du temps de travail des professionnels sur l'APMN

Le temps de travail des professionnels se répartit en plusieurs types de tâches. En premier lieu, des entretiens hebdomadaires avec le jeune et des accompagnements physiques du jeune travail vers les partenaires et les services (CMP, lycée, Mission Locale, assistante sociale) qui représentent 40% de leur temps de travail. Les éducatrices se rendent au domicile au moins une fois par semaine. Pour faciliter l'organisation de déplacement, les éducatrices disposent chacune d'un véhicule professionnel leur permettant une autonomie dans leurs déplacements et l'organisation de leur planning. Chaque éducatrice accompagne 9 jeunes dont 4 sont hébergés hors de Parthenay. Sachant que le temps de transport est d'environ 1h30 aller/retour pour une visite, on évalue que 20% du temps des éducatrices est consacré aux déplacements et donc chronophage. En plus des trajets pour les entretiens, des déplacements fréquents sont à prévoir avec les chefs de bureau pour le suivi des jeunes (commission d'admission, bilan, signature CJM, concertation) ainsi que pour rencontrer des partenaires.



En parallèle des entretiens et des rendez-vous avec les partenaires, les éducatrices rédigent de nombreux écrits professionnels à chaque échéance de mesures. Les CJM ayant des périodes relativement courtes, les éducatrices doivent rédiger régulièrement des bilans. Elles doivent également faire le suivi des enveloppes financières des jeunes. En effet, l'une des spécificités du service est l'accompagnement aux apprentissages de la gestion budgétaire. Cela se traduit par un processus qui permet au jeune d'apprendre à gérer progressivement son budget. Au départ de l'accueil, le jeune reçoit chaque semaine une enveloppe alimentation avec de l'argent en espèce. Il doit apprendre à faire ses courses à budget contraint, en respectant un équilibre alimentaire et en justifiant ses achats par des tickets. En fonction de ses capacités, les enveloppes vont être distribuées au mois pour ensuite aller vers un virement mensuel. Ces étapes peuvent prendre pour certains jeunes plusieurs mois mais elles sont nécessaires à l'acquisition des apprentissages à la gestion budgétaire. Du côté du service, cette modalité de fonctionnement nécessite une gestion administrative et financière importante avec une anticipation des dépenses, une demande de fond mensuelle, une gestion des espèces avec constitution d'enveloppes individualisées pour chaque jeune, un contrôle des justificatifs au retour.

## Aides financières accordées

L'objectif du service est de mettre les jeunes en situation réelle et de leur apprendre à gérer leur vie au quotidien. Les jeunes disposent d'aides financières fixées selon un barème départemental. Certaines aides mensuelles sont fixes comme l'argent de poche, l'argent vêture, l'argent hygiène. L'aide alimentaire est calculée selon un barème de 1,50 € pour le petit déjeuner et 3,50 € par repas. En fonction de la situation du jeune en APMN, il peut percevoir entre 100 € et 355 € par mois. Cette aide doit être utilisée uniquement pour l'alimentation et justifiée par des tickets d'achats.

## FOCUS SUR DEFIS

Depuis mars 2016 et la restructuration des services du CFSE79 en lien étroit avec les exigences du Conseil Départemental des Deux-Sèvres, l'habilitation d'accueil du Dispositif d'Education et de Formation pour l'Insertion dans la Société est passée de 12 jeunes à 17 jeunes. En 2016, le service n'a pu accueillir simultanément qu'un maximum de 13 jeunes sur 7 mois de l'année. Le manque d'assistants familiaux et le fonctionnement de la résidence semi-autonome en phase expérimentale ont en effet limité les possibilités d'accueillir de nouveaux jeunes malgré les demandes d'admission.

### LES ADMISSIONS

Depuis janvier 2017, il y a toujours peu de demandes d'admission : 14 nous sont parvenues au 30 septembre, alors que sur les deux dernières années nous avons reçu 24 et 28 dossiers.

Sur 2017, seuls 4 jeunes ont été accueillis sur le dispositif et 12 l'ont quitté (réorientation, fin de formation et de contrat jeune majeur).

Depuis mai 2017, une nouvelle démarche de communication pour faire connaître le dispositif est engagée auprès des départements extérieurs (mail, échanges téléphoniques, rendez-vous avec les responsables de l'ASE, envoi d'un document de présentation du service). Une démarche du même type avait été réalisée en 2015 et avait été efficace.

### LA FORMATION

4 jeunes sont sur l'atelier paysage (2 apprentis et 2 en période d'évaluation avant apprentissage), 1 jeune est sur l'atelier cuisine (arrivé le 28 août) et 1 jeune fréquente les ateliers de façon plus occupationnel.

### L'HÉBERGEMENT

1 jeune est en famille d'accueil, 1 jeune est en placement à domicile, 2 jeunes sont sur la résidence semi-autonome et 2 jeunes sont en appartements extérieurs. Il reste 3 assistants familiaux salariés du service mais 2 sont en période d'attente.

Il apparait de plus en plus clairement que l'hébergement en famille d'accueil ne répond plus suffisamment aux besoins. Cela s'explique en partie par :

-  la difficulté de recruter de nouveaux assistants familiaux
-  le manque de formation face à des publics difficiles
-  le départ en retraite des assistants familiaux importants ces derniers temps dans le département et une pénurie de nouveaux professionnels
-  la proximité géographique du domicile des assistants familiaux difficile à satisfaire (le domicile des assistants familiaux doit se situer non loin d'un arrêt de bus et dans un rayon maximum de 40 km pour limiter le temps de route à 1 heure.)
-  le choix des professionnels de privilégier l'accueil de jeunes enfants au détriment des adolescents qui amènent des difficultés auxquelles ils ne souhaitent pas être confrontés (non-respect du cadre éducatif, insultes, fugues, violences verbales ou physiques, mépris de la fonction d'assistant familial...).
-  l'accueil familial n'est pas adapté pour tous les adolescents notamment ceux qui, âgés entre 14 et 16 ans, vivent un primo-placement, ceux qui ont connu un parcours de placement en famille d'accueil depuis leur enfance avec des ruptures et qui sont « essouffés » par ce mode d'accueil ou encore les jeunes avec des problématiques psychologiques et comportementales importantes.

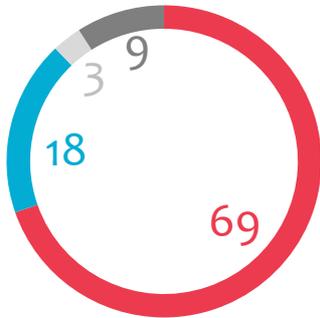
**FACE À CES CONSTATS, LE CFSE79 A INNOVÉ EN CRÉANT LA RÉSIDENCE SEMI AUTONOME, ET DEVRA ENCORE INNOVER SUR L'ANNÉE 2018 POUR OUVRIR UN HÉBERGEMENT PLUS ADAPTÉ AUX JEUNES, COMME UN LIEU DE VIE ET D'ACCUEIL PAR EXEMPLE.**

LE TRAVAIL AVEC LES FAMILLES

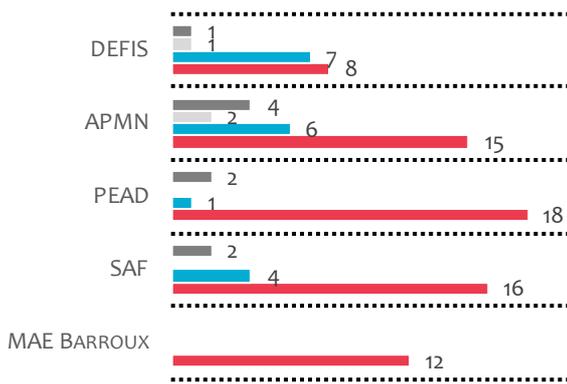


STRUCTURE FAMILIALE DES JEUNES ACCUEILLIS

Existence de liens avec les parents



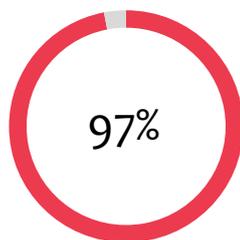
- ONT DES PARENTS MAIS PLUS DE CONTACT DEPUIS PLUS D'1 AN
- ONT UN SEUL PARENT (L'AUTRE EST DÉCÉDÉ OU ABSENT)
- N'ONT PLUS DE PARENTS (DÉCÉDÉS)
- ONT LEURS DEUX PARENTS



Nature des liens avec leurs parents



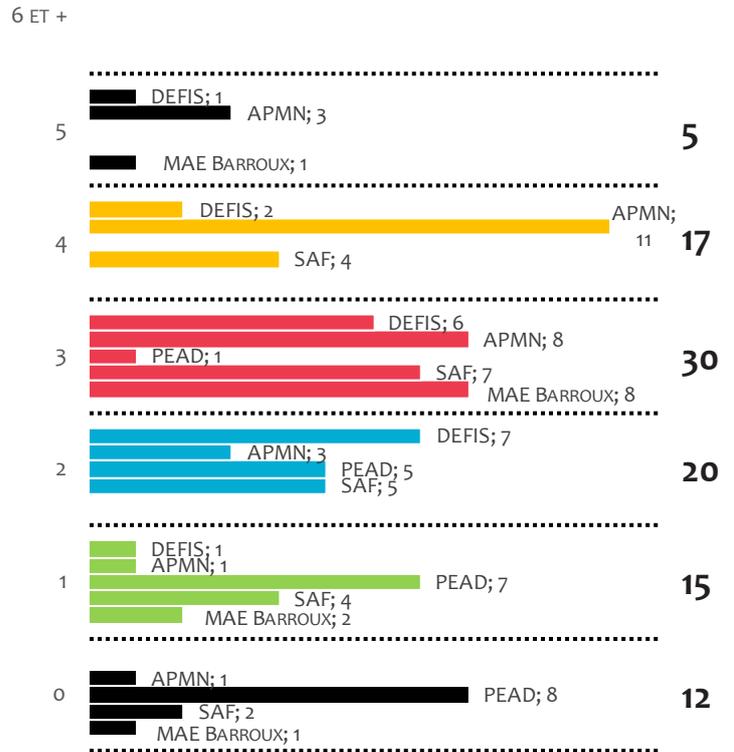
■ L'ENFANT CONNAÎT SA MÈRE



■ L'ENFANT CONNAÎT SON PÈRE

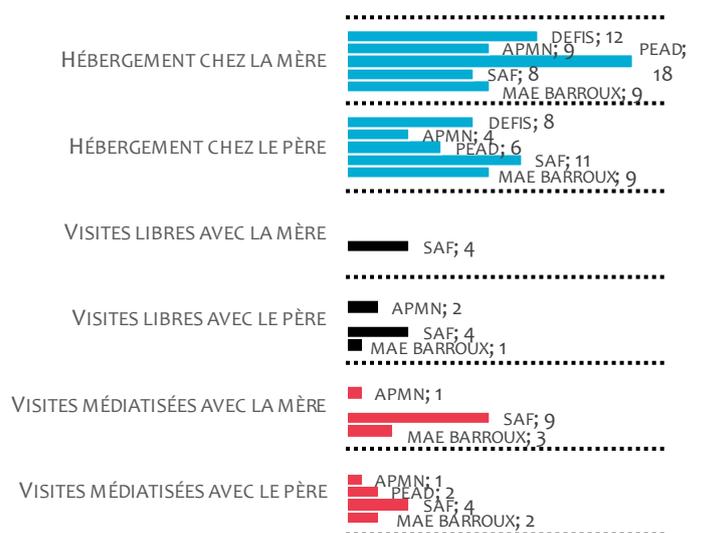
STRUCTURE FAMILIALE DES JEUNES ACCUEILLIS

Les fratries



Types de visites

Les chiffres restent pratiquement comme l'année 2016.



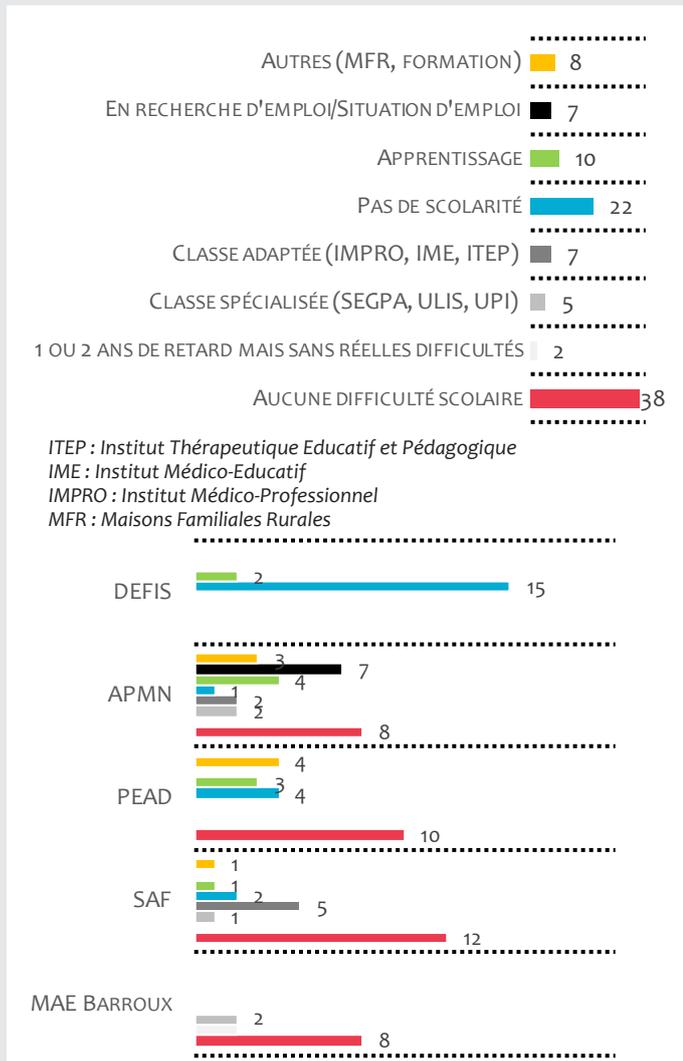
LA SCOLARITÉ



SCOLARITÉ

Niveau scolaire des jeunes accueillis

Sur les 14 nouveaux jeunes accueillis en APMN en 2017, 80 % ont un statut scolaire. Seuls 3 étaient sans activité à leur arrivée sur le service mais mobilisés sur des recherches de formation ou d'emploi.



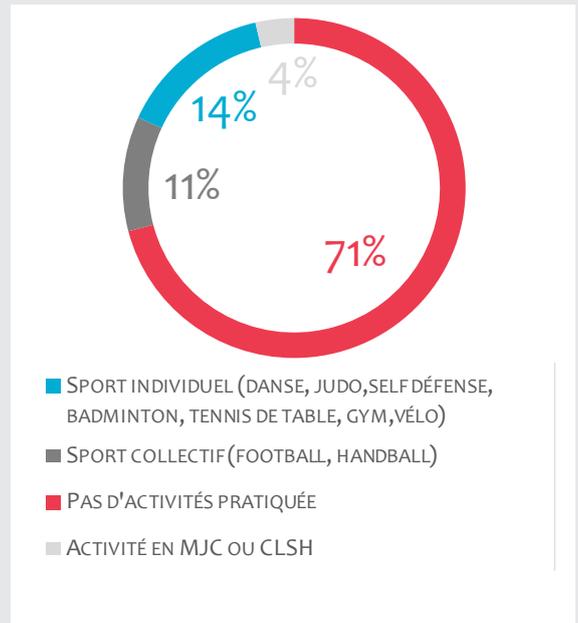
LES LOISIRS



LOISIRS ET SPORT

Pratique d'un sport et/ou d'un loisir

Les enfants qui n'ont pas d'activité sont en majorité des jeunes enfants, des grands adolescents ou des étudiants.

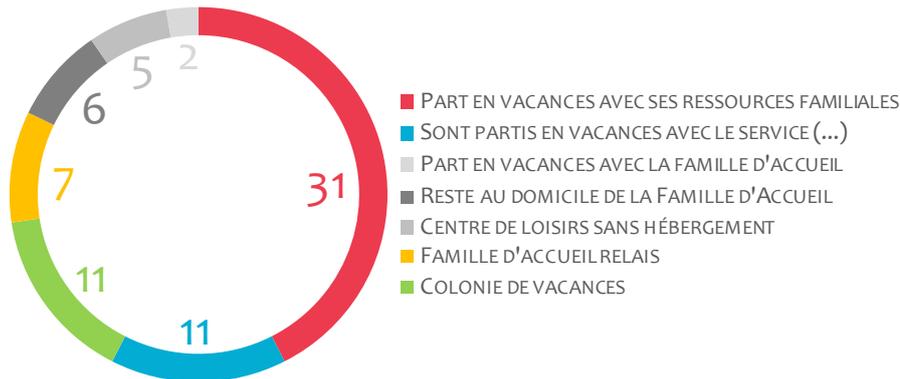


## LES LOISIRS (SUITE)



### LOISIRS ET SPORT

#### Départ en vacances



#### DEFIS DANS LES AIRS !



Le 1er juin 2017, DEFIS a participé à l'opération nationale « Rêves de Gosse » fondée en 1996 par l'association « Les Chevaliers du Ciel » qui s'est associée à la Protection Judiciaire de Jeunesse [PJJ] en 2004 pour en assurer l'organisation.

Cette année, « Rêves de Gosse » faisait étape en Deux-Sèvres, à l'aérodrome de Rorthais, près de Bressuire. Il s'agit d'un tour de France aérien qui a lieu tous les ans pendant une semaine visant à favoriser le vivre ensemble, la rencontre et l'ouverture. A cette occasion, une trentaine d'avions avec des pilotes bénévoles sont mobilisés et proposent des baptêmes de l'air à des jeunes en situation de handicap, des scolaires, des jeunes pris en charge par la PJJ.

Le restaurant Agapè a été sollicité pour assurer le déjeuner de l'équipage et des partenaires du village d'animations installé à l'aérodrome. Plus de 150 repas avec spécialités locales ont ainsi été préparés et servis sur plateau par les jeunes de DEFIS encadrés par les professionnels du restaurant et l'équipe éducative. Ainsi, Marine, Corentin, Reyhan, Boubacar et Bryan qui ont œuvré au bon déroulement du déjeuner, ont pu effectuer un vol de découverte au dessus du bocage bressuirais : sensation garantie ! Une expérience extraordinaire pour eux dont ils se souviendront longtemps, photos à l'appui avec les pilotes !



### ATELIER CONNAISSANCE ET CURIOSITÉ

A l'interface des ateliers professionnels et de l'accompagnement éducatif, l'atelier « Connaissance et Curiosité » permet d'évaluer et de développer les savoirs de base des jeunes : français écrit et oral, mathématiques. Pour les soutenir dans la réussite de leur projet, la pédagogie et les supports sont adaptés et l'ouverture culturelle est valorisée.

Sur la photo, Corentin écrit la phrase du jour sur le tableau miroir de la salle commune : un proverbe qui anime la discussion entre jeunes et adultes encadrants.

### ATELIER CUISINE ET DÉCORATION POUR TOUS



Pour clôturer l'année 2017, et préparer la fête de Noël du CFSE, nous avons organisé des ateliers cuisine et décoration au service DEFIS, pour les enfants des autres services du CFSE 79. Ainsi les jeunes de la MAE de Barroux et du SAF ont pu s'adonner à la confection de décoration pour la soirée, de chocolats et de sablés.



Cette fête de Noël a permis de réunir tous les services du CFSE 79 (petits et grands) autour du sapin de Noël, confectionné par l'atelier Paysage de DEFIS et des décorations réalisées par l'atelier CONNAISSANCE & CURIOSITE.

Les jeunes de la MAE de Barroux avaient préparé des chants pour l'occasion avec l'aide de Marc LARDIN (psychoéducateur). Lors de la fête, le Père Noël nous a fait l'honneur de sa présence pour la plus grande joie des petits et des grands. Un buffet préparé par l'atelier Cuisine nous a ravies les yeux et les papilles.

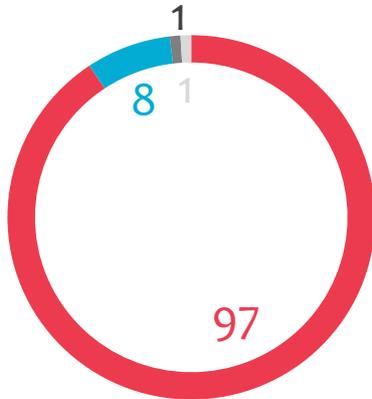


LA SANTÉ



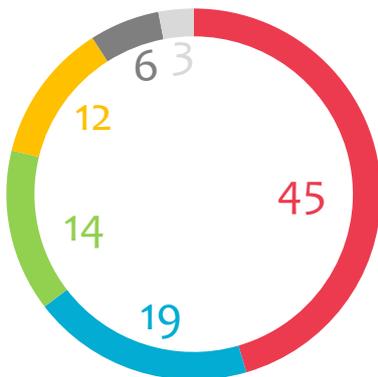
SOINS

Problèmes médicaux des jeunes accueillis



- AUCUN PROBLÈME GRAVE DE SANTÉ
- AUTRES (KYTE, ASTHME, ALLERGIE)
- PROBLÈME PSYCHOMOTEUR
- DÉFICIENCE

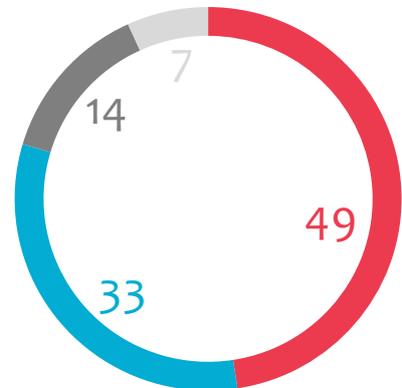
Symptômes



- TROUBLES DU COMPORTEMENT, DU SOMMEIL, AGITATION
- COMPORTEMENT DÉVIAANT (TOXICOMANIE, DÉLINQUANCE)
- TROUBLES PSYCHIQUES (ÉTAT DÉPRESSIF, SUICIDAIRE...)
- AUCUN SYMPTÔME PARTICULIER
- TROUBLES ALIMENTAIRES
- ÉNURÉSIE, ENCOPRÉSIE

SOINS

Suivi psychologique

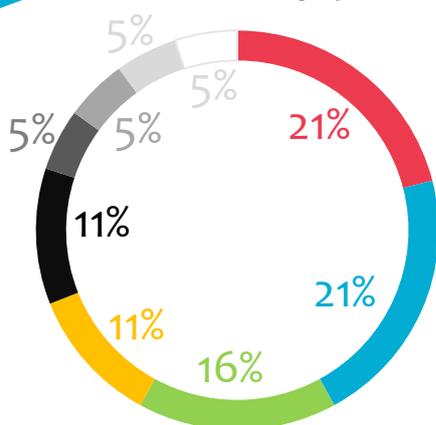


- A BÉNÉFICIÉ D'UN BILAN PSYCHOLOGIQUE SUR L'ANNÉE 2017
- A BÉNÉFICIÉ D'UN SUIVI PSYCHOLOGIQUE MAIS EST ARRÊTÉ À CE JOUR
- SUIVI PSYCHOLOGIQUE EN COURS
- NE BÉNÉFICIE D'AUCUN SUIVI PSYCHOLOGIQUE

Le pôle médico-social du CFSE 79 est composé de 3 psychologues (2.1 ETP). Ce pôle est chargé de donner un avis sur les demandes d'admission. Dans le mois qui suit l'accueil du jeune, une des psychologues propose un entretien au jeune pour lui ouvrir un espace où il peut déposer une parole, des questions et se voit proposer si nécessaire un soutien plus régulier. Quand cela est nécessaire, c'est à l'extérieur de l'établissement que le travail clinique va se faire. Les psychologues sont également chargés de faire le lien avec les services de soins et d'apporter leur éclairage lors des commissions PI (Projet individualisé) des jeunes.

En 2017, concernant l'APMN, le pôle a rencontré 22 jeunes sur 27. Parmi eux, 20 ont bénéficié d'un suivi régulier ou ponctuel au sein du pôle (74%) et 12 ont été, en plus, orientés pour un suivi à l'extérieur (44%).

Suivi psychologique extérieur



- PSYCHO-LIBÉRAL
- CENTRE MÉDICAUX PSYCHOLOGIQUE
- HOSPITALISATION
- AGORA
- UPA
- PLANNING FAMILIAL
- CENTRE DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE
- EQUITHÉRAPIE
- CENTRE SPÉCIALISÉ

## FOCUS SUR L'ACCÈS AUX SOINS

Dans le cadre de la démarche qualité conduite dans tous les établissements de l'Union pour l'Enfance, le CFSE79 a procédé à un état des lieux de la prise en compte de la question de la santé dans ses dispositifs.

### Sur la question de la prise en compte de la santé du jeune dans le projet d'établissement :

Il est apparu que les projets d'établissement/de service en cours d'actualisation devaient intégrer cette problématique, tout particulièrement les nouveaux dispositifs (PEAD et APMN), que ce soit au niveau de l'admission, du projet individuel et de la synthèse.

### Sur la question de la prise en compte de la santé dès le début du projet d'admission :

On a pu constater :

- ✚ Pour la MECS, le SAF et DEFIS : la réalisation systématique d'un bilan de santé à chaque admission avec document de compte rendu complet adressé au service et aux parents ainsi que des recommandations
- ✚ Qu'au global, les services disposent de peu d'informations à l'admission (secret médical + carnet santé quasi vide)

### Sur la question de la prise en compte de la santé tout au long du parcours :

- ✚ Pour le PEAD : le suivi est compliqué par le positionnement vis-à-vis des parents. Malgré une sensibilisation par les professionnels et de nombreux conseils, nous faisons souvent face à des blocages
- ✚ Pour le SAF : les professionnels assistants familiaux assurent un bon suivi de la santé des jeunes qu'ils accueillent mais ne font pas remplir systématiquement les carnets de santé
- ✚ Pour DEFIS : le service mène une véritable démarche d'apprentissage vers l'autonomie dans le soin, avec un important travail de prise de conscience que la santé est une priorité. La question est d'ailleurs intégrée dans le livret d'autonomie

Au global :

Il importe de distinguer les dossiers médicaux du reste des dossiers et de les actualiser régulièrement, d'avoir un outil de suivi permettant une meilleure visibilité sur les vaccins, le suivi dentaire, etc. Les parents sont toujours informés par courrier mais souvent l'information est en aval de l'acte ou de la maladie. Enfin, au niveau de la prise de médicaments, l'établissement est extrêmement vigilant puisque les professionnels ne sont pas autorisés à donner des médicaments sans ordonnance, même pour de petites maladies.

Au niveau du suivi psychologique, on constate peu de professionnels sur le territoire, et donc des délais d'attente pour une prise en charge extrêmement longs.



## FACE À CES CONSTATS, LE CFSE79 S'EST DONNÉ PLUSIEURS PISTES D'AMÉLIORATION :

### RÉSULTAT 1 : AMÉLIORER LE SUIVI MÉDICAL DE CHAQUE JEUNE DE FAÇON INDIVIDUALISÉE

- En donnant une meilleure visibilité du parcours médical de chaque jeune ;
- En favorisant une transmission d'informations entre professionnels ;
- En mettant en évidence les évènements médicaux et leurs suites ;
- En donnant une traçabilité des RDV, des soins apportés et des ordonnances ;
- En étant à jour dans les rappels divers ;
- Et en organisant un dossier médical distinct du dossier du jeune.

### RÉSULTAT 2 : AVOIR UN HISTORIQUE PSYCHOLOGIQUE DU JEUNE D'UN SERVICE À L'AUTRE

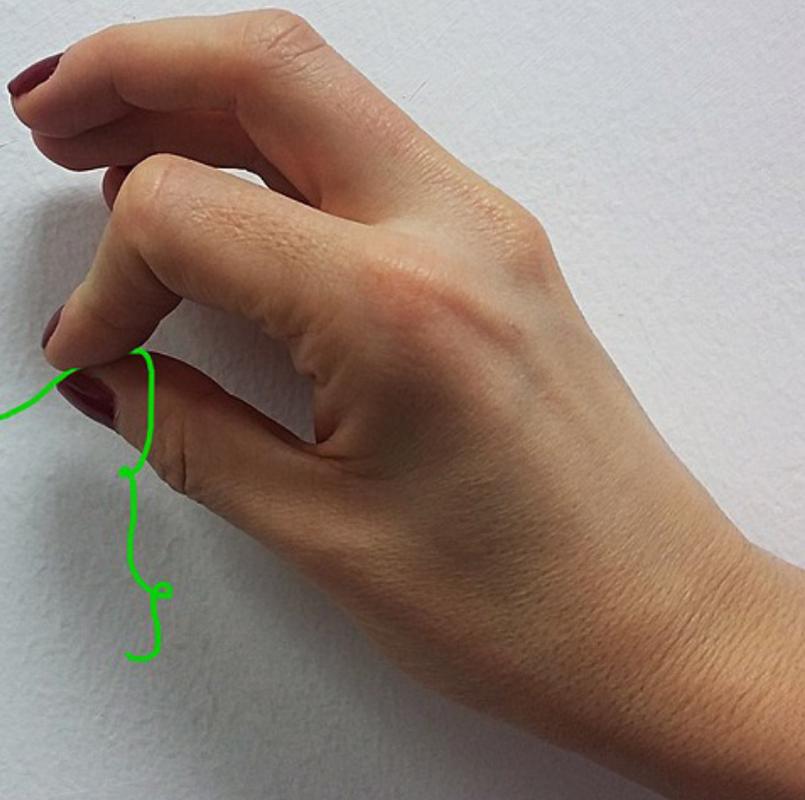
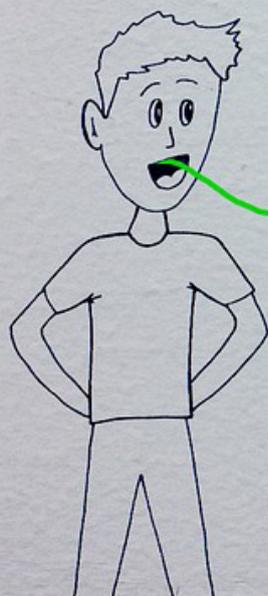
- En ayant une traçabilité du suivi psychologique (entre les psy) et un historique des actions psychothérapeutiques menées auprès du jeune ;
- En donnant aux psychologues en interne un rôle de coordination du suivi psy des jeunes plus fort et en faisant en sorte qu'ils soient en mesure de partager certaines informations avec l'éducateur référent pour améliorer le suivi du jeune ;
- Et en garantissant toutefois le secret médical.

### RÉSULTAT 3 : AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DES ANTÉCÉDENTS MÉDICAUX À L'ADMISSION

- En associant les parents autant que possible pour mieux connaître les antécédents médicaux du jeune admis ;
- En systématisant le bilan CPAM (gratuit) à chaque admission dans tous les services ;
- Et en le renouvelant tous les 5 ans pour les enfants placés sur une longue durée.

### RÉSULTAT 4 : OUTILLER LES PROFESSIONNELS POUR UN MEILLEUR SUIVI MÉDICAL

- En permettant aux professionnels de maîtriser les gestes de premiers secours ;
- Et en clarifiant le rôle des psychologues auprès d'eux et vis-à-vis de l'équipe pour rendre effectif le pôle médico-social.





# NOS MOYENS MOBILISÉS

SUIVI DES ACTIVITÉS 2017



## MECS, SAF, APMN, PEAD

Au 1er janvier 2017

	Activité cumulée	Produit de la tarification	Entrées	Sorties	Nombre d'enfants ou usagers	Produit de la facturation	Ecart d'enfants	Ecart de journées cumulé
JANV 17	56	212 372,6	2	3	53	212 372,6	-3	-3
FEV 17	56	212 372,6		1	52	212 372,6	-4	-7
MARS 17	56	212 372,6		2	50	212 372,6	-6	-13
AVRIL 17	56	212 372,6			50	212 372,6	-6	-19
MAI 17	56	212 372,6	2	2	50	212 372,6	-6	-25
JUIN 17	56	212 372,6	6	1	55	212 372,6	-1	-26
JUILLET 17	56	212 372,6	3	5	53	212 372,6	-3	-29
AOÛT 17	56	212 372,6	1	1	53	212 372,6	-3	-32
SEPT 17	56	212 372,6	5		58	212 372,6	2	-30
OCT 17	56	212 372,6		2	56	212 372,6	0	-30
NOV 17	56	212 372,6	2	1	57	212 372,6	1	-29
DEC 17	56	212 372,5		2	55	212 372,5	-1	-30
	56		21	20				
<b>TOTAL</b>		<b>2 548 471</b>	<b>21</b>	<b>20</b>		<b>2 548 471</b>		

DEFIS	Nb de journées d'activité prévues	Activité cumulée prév.	Nombre d'enfants ou usagers prév.	Prix de journée appliqué sur la facturation
Au 1er janvier 2017				
JANV 17	527	527	17	179,52
FEV 17	476	1003	17	179,52
MARS 17	527	1530	17	179,52
AVRIL 17	510	2040	17	179,52
MAI 17	527	2567	17	179,52
JUIN 17	510	3077	17	179,52
JUILLET 17	527	3604	17	179,52
AOUT 17	527	4131	17	179,52
SEPT 17	510	4641	17	179,52
OCT 17	527	5168	17	179,52
NOV 17	510	5678	17	179,52
DEC 17	527	6205	17	179,52
<b>TOTAL</b>	<b>6 205</b>	<b>6205</b>		

DEFIS

## RESSOURCES HUMAINES : FORMATION



### JOURNÉE DES SALARIÉS EN NORMANDIE

L'Union pour l'Enfance a organisé comme chaque année sa journée des salariés, dédiée à l'échange et la réflexion autour d'une thématique, qui en 2017, était l'accès aux soins.

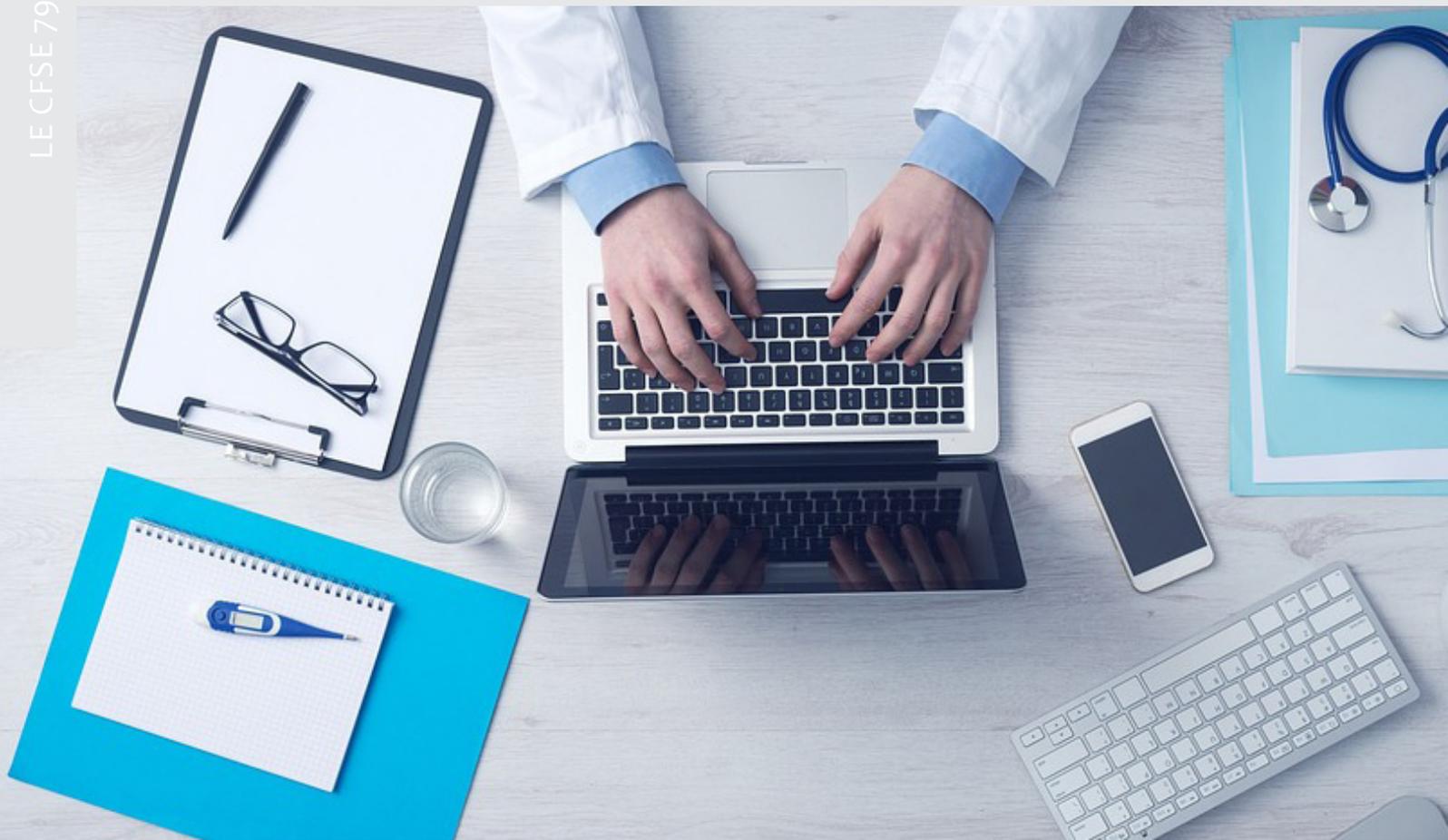
Une journée de travail particulière pour les 150 salariés présents et les membres du conseil d'administration. « Ces professionnels de l'enfance se réunissent pour partager leurs expériences et pratiques professionnelles, pour améliorer sans cesse la qualité de l'accompagnement auprès des enfants victimes et des familles d'accueil » explique la directrice du SAF de Normandie qui a accueilli l'évènement le 28 novembre dernier.

Nb de journées réalisées et facturées	Activité cumulée	Entrées	Sorties	Nombre d'enfants ou usagers
378	378		1	13
315	693	1	2	12
340	1 033		1	11
311	1 344	1	1	10
290	1 634		1	10
270	1 904		1	9
278	2 182	1	4	9
190	2 372	1		6
181	2 553		1	7
186	2 739			6
171	2 910		1	6
155	3 065		1	5
<b>3 065</b>		<b>4</b>	<b>13</b>	<b>4</b>

Le travail de réflexion et de partage d'expériences tout au long de cette journée sera compilé dans un livre. En effet, depuis 3 ans une publication est éditée à la suite de ces rencontres annuelles.

Cette année, la journée a démarré par l'intervention et les témoignages de professionnels de divers horizons sur le thème de l'accès au soin (démographe, psychologue, sophrologue, art-thérapeute, ethno-clinicien et psychomotricien) venant alimenter nos réflexions en groupes l'après-midi, introduites de manière originale par la troupe 3PH spécialiste du théâtre forum.





## RESSOURCES HUMAINES : FORMATION



### ACTIONS DE FORMATION FINANCÉES PAR UNIFAF EN 2017

FORMATIONS FINANCEES PAR UNIFAF	NOMBRE DE PERSONNES CONCERNEES	DUREE
LA FONCTION DE COORDINATION ET ANIMATION D'UNE EQUIPE LE MANAGEMENT SANS LIEN HIERARCHIQUE	1	35h
LA MEDIATION	1	21h
LES ECRITS PROFESSIONNELS A DESTINATION DES JUGES	1	35h
MASTER 2	1	48h en 2017 139h en 2016
PSYCHOEDUCATION : LES BASES	18	14h
JOURNEE ANPF : JE T'AIME DE TOUT MON CARE	3	14h
CAFDES	1	/

## FORMATIONS PRISES EN CHARGE PAR LE BUDGET PROPRE DU CFSE 79 SUR 2017

FORMATIONS PRISES EN CHARGE SUR LE BUDGET PROPRE DU CFSE79	NOMBRE DE PERSONNES CONCERNEES
SEMINAIRE – JOURNEE DES SALARIES SUR L'ACCES AUX SOINS	11
RELECTURE DE PRATIQUES PSYCHOEDUCATIVES - EDUCATEURS	22
RELECTURE DE PRATIQUES PSYCHOEDUCATIVES – ASSISTANTS FAMILIAUX	18
RELECTURE DE PRATIQUES PSYCHOEDUCATIVES – ATELIERS	5
FORMATION GENRE ET SEXUALITE	2
LOGICIEL NEMO	5

Le CFSE79 a été cette année très attentif aux formations proposées à ses équipes, assurant même des formations au-delà du budget consenti par l'OPCA.

Ainsi, nous avons non seulement fait perdurer la maîtrise de la psychoéducation chez nos professionnels déjà formés en leur proposant des relectures de pratique mais nous avons également formé nos assistants familiaux à cette discipline.

Le CFSE79 a également financé des formations individuelles afin de permettre à des professionnels dont les postes ont évolué dans le cadre de la restructuration de s'adapter à leurs nouvelles fonctions.

Enfin, le CFSE79 a privilégié la participation de ses équipes à divers colloques ou séminaires, qu'ils soient internes à l'Union pour l'Enfance ou non.

## RESSOURCES HUMAINES : BILAN SOCIAL



### Age des professionnels

POPULATION PAR AGE	2016		2017	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%
0 - 24	6	8,57%	5	8,62%
25 - 34	9	12,85%	8	13,80%
35 - 44	16	22,85%	12	20,68%
45 - 54	26	37,14%	18	31,03%
55 -	13	18,57%	15	25,87%
TOTAL	70	100%	58	100%

Nous constatons que la moitié des salariés est au-dessus de 45 ans. Dans ce contexte, dans les cinq prochaines années, un renouvellement devra s'opérer.

### Temps de travail par sexe

	TEMPS PARTIEL			TEMPS PLEIN		
	HOMMES	FEMMES	%	HOMMES	FEMMES	%
2016	0	3	4,28%	20	47	95,71%
2017	3	1	6,89%	13	41	93,10%
TOTAL % 2017	5,17%	1,72%	/	22,41%	70,70%	100%

Nous constatons que nous manquons toujours de personnel masculin sur les postes éducatifs. La profession d'éducateurs spécialisés est de plus en plus un domaine féminin.

## Ancienneté

POPULATION PAR ANCIENNETE	2016		2017	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%
0 - 1	20	28,57%	16	27,58%
2 - 3	9	12,85%	11	18,96%
4 - 10	23	32,85%	17	29,31%
11 - 25	18	25,71%	14	24,13%
26 -	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>70</b>	<b>100%</b>	<b>58</b>	<b>100%</b>

## Catégories professionnelles

EFFECTIF PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE	2016		2017	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%
ASSISTANTS FAMILIAUX	25	35,71%	16	27,58%
CADRES	8	11,42%	8	13,79%
ADMINISTRATIF	5	7,14%	3	5,17%
EDUCATIF	24	34,28%	20	34,48%
SERVICES GENERAUX	8	11,42%	7	12,06%
APPRENTIS	0	0	4	6,89%
<b>TOTAL</b>	<b>70</b>	<b>100%</b>	<b>58</b>	<b>100%</b>

## Recrutements

2016	CDD		CDI		2017	CDD		CDI	
	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME		HOMME	FEMME	HOMME	FEMME
ASSISTANTS FAMILIAUX				4	ASSISTANTS FAMILIAUX	3	1	1	0
CADRES				3	CADRES	2			1
ADMINISTRATIF	1	1			ADMINISTRATIF				
EDUCATIF			1	6	EDUCATIF	1	2	2	4
SERVICES GENERAUX		1	1		SERVICES GENERAUX	2		1	
APPRENTIS					APPRENTIS	1	3		
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>13</b>	<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
<b>EFFECTIF TOTAL</b>	<b>70</b>	<b>70</b>	<b>70</b>	<b>70</b>	<b>EFFECTIF TOTAL</b>	<b>58</b>	<b>58</b>	<b>58</b>	<b>58</b>
<b>EN %</b>	<b>1,42%</b>	<b>2,85%</b>	<b>2,85%</b>	<b>18,57%</b>	<b>EN %</b>	<b>15,51%</b>	<b>10,34%</b>	<b>6,89%</b>	<b>8,62%</b>

Nous avons rencontré des difficultés pour recruter du personnel cadre ainsi que des éducateurs spécialisés, face au peu de réponses aux offres proposées. Nous avons ouvert nos recrutements aux éducateurs de jeunes enfants du fait de l'accueil d'un public plus jeune. D'autres professionnels pourraient intégrer le CFSE, des assistants sociaux, des conseillères en économie sociale et familiale afin d'avoir une équipe pluridisciplinaire pour offrir un accompagnement plus diversifié à l'ensemble des jeunes.

## Départs

2017	FIN DE CDD		DEMISSION		LICENCIEMENT		DEPART EN RETRAITE		RUPTURE CONVENTIONNELLE	
	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME
ASSISTANTS FAMILIAUX	3	1		1	2	1				1
CADRES	1	1								
ADMINISTRATIF	1	1								
EDUCATIF		2		1	2	1			1	2
SERVICES GENERAUX	2	1			1	1				1
APPRENTIS	5	2								
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>4</b>
<b>EFFECTIF TOTAL</b>	<b>58</b>	<b>58</b>	<b>58</b>	<b>58</b>	<b>58</b>	<b>58</b>	<b>58</b>	<b>58</b>	<b>58</b>	<b>58</b>
%	20,68	13,79	0	3,44	8,62	5,17	0	0	1,72	6,89

La restructuration de l'année 2016 se sera traduite également en 2017 avec plusieurs départs de salariés. L'année 2017 a vu, en dehors des fins de CDD, 15 départs : 2 démissions, 8 licenciements, 5 ruptures conventionnelles.

Pourtant, l'objectif de l'association est de préserver les emplois avec l'augmentation des effectifs sur le service DEFIS. Nous avons d'ailleurs dans le même temps recruté 9 personnes en CDI.

## BILAN & PERSPECTIVES

### BILAN DE L'ANNÉE ÉCOULÉE



Le CFSE 79 a vécu une année charnière ou il a pu, en année pleine, expérimenter sont nouveau dispositif. L'analyse n'a pas pu encore avoir lieu de concert avec le Conseil Départemental.

Le CFSE79 a tenté cette année de pérenniser et stabiliser les dispositifs déjà en place (MECS, SAF, PEAD, APMN) en assurant un taux d'effectifs constants. En parallèle, nous avons travaillé au développement de modes d'hébergements innovants qui devraient se concrétiser en 2018.

DEFIS quant à lui a commencé sa restructuration avec la fermeture temporaire du restaurant afin de prévoir l'ouverture d'une école de production Hôtel Restauration sur un lieu plus spacieux et plus près du centre ville afin d'accueillir des jeunes hors protection de l'enfance.

La réforme des politique de l'Enfance des départements limitrophes en début d'expérimentation a privé l'établissement de son recrutement traditionnel hors département et a dû réadapter son offre qui ne sera vraiment opérationnelle qu'au milieu de l'année 2018.





## ANNEXES

---

1. Fiches Actions Démarche qualité
2. Organigramme CFSE 79
3. Organigramme de gouvernance
4. Liste des administrateurs

# \\ ANNEXE 1 \\

## FICHES ACTIONS - DÉMARCHE QUALITÉ - ACCÈS AUX SOINS

FICHE ACTION 1 : OFFRIR UN MEILLEUR SUIVI MÉDICAL DE CHAQUE JEUNE DE MANIÈRE INDIVIDUALISÉE	
<p><b>Éléments de diagnostic (constats et analyses)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de traces de consultation médicale ni du traitement donné (surtout au SAF)</li> <li>- Pas des visibilité des RDV ou des échéances pour le contrôle, pas de connaissance des rappels etc.</li> <li>- Le dossier médical n'est pas distinct du dossier du jeune</li> <li>- Le dossier médical n'est pas complet ni actualisé régulièrement</li> <li>- Quand le jeune est plus grand et en phase d'autonomie, il va aux rdv médicaux seuls et ne fait pas forcément de retour de ces rdv.</li> </ul>	<p><b>Public concerné et effectifs</b></p> <p>Tous les jeunes de tous les services</p>
<p><b>Axes d'amélioration envisagés (objectif visé)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Donner une visibilité du parcours médical de chaque jeune</li> <li>- Permettre une transmission d'information entre professionnels</li> <li>- Mettre en évidence date + symptôme + traitement, parents prévenus ou non, suites</li> <li>- Avoir une traçabilité des RDV, des soins apportés et des ordonnances</li> <li>- Etre à jour dans les rappels divers</li> <li>- Avoir un dossier médical distinct du dossier du jeune</li> </ul>	<p><b>Résultats attendus</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un classeur médical du jeune (isolé du reste du dossier) introduit par une fiche sanitaire générale reprenant les éléments principaux relatifs à la santé du jeune puis par une fiche de suivi de soins à destination des professionnels éducatifs (extrait de NEMO) distinguant suivi médical + suivi psy (intégrant l'info aux parents)</li> <li>- La fiche de suivi a pour origine le RDV CPAM à l'admission</li> <li>- Le nouveau livret d'autonomie du jeune intègre, dans sa dernière page, cette même fiche de suivi à compléter par le jeune lui-même.</li> </ul>
<p><b>Déclinaisons opérationnelles (étapes et déclinaison des moyens humains, matériels, financiers, d'information...) = TÂCHES</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1.Elaboration de la fiche sanitaire et fiche de suivi type (en intégrant bilan CPAM et date)</li> <li>2.Validation de la fiche par copil qualité</li> <li>3.Intégration de la fiche dans le livret d'autonomie du jeune</li> <li>4.Présentation de la fiche et du livret d'autonomie aux équipes et aux jeunes</li> <li>5.Création du classeur médical par enfant distinct du dossier du jeune</li> <li>6.Information et intégration des données de la fiche dans NEMO</li> </ol>	
<p><b>Indicateurs d'évaluation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chaque enfant à un dossier médical distinct de son dossier général</li> <li>- Chaque enfant a une fiche de suivi de soin individualisée à jour</li> <li>- Chaque jeune complète sa fiche dans son livret d'autonomie</li> </ul>	

FICHE ACTION 2 : AVOIR UN HISTORIQUE PSY DU JEUNE D'UN SERVICE À L'AUTRE	
<p><b>Éléments de diagnostic (constats et analyses)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de transmission d'infos psy sur le jeune lors de son admission ni lors de sa sortie</li> <li>- Pas de connaissance systématique des traitements lourds</li> <li>- Le jeune n'est plus acteur de sa thérapie car il a l'impression de se répéter</li> <li>- Les éducateurs n'ont pas toujours les outils pour évaluer les besoins du jeune en terme de suivi psy</li> <li>- Certains jeunes sont passés à l'acte mais cela aurait pu être évité si les éducateurs avaient eu connaissance des troubles psy du jeune</li> <li>- Beaucoup d'hospitalisations puis un retour en famille ou au service qui inquiète les professionnels</li> </ul>	<p><b>Public concerné et effectifs</b></p> <p>Tous les jeunes</p>
<p><b>Axes d'amélioration envisagés (objectif visé)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir une traçabilité du suivi psy (entre les psy) et un historique des actions psychothérapeutiques menées auprès du jeune.</li> <li>- Donner aux psychologues en interne un rôle de coordination du suivi psy des jeunes et faire en sorte qu'ils soient en mesure de partager certaines informations avec l'éducateur référent pour améliorer le suivi du jeune</li> <li>- Garantir toutefois le secret médical</li> </ul>	<p><b>Résultats attendus</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 fiche de suivi dédiée aux soins psy</li> <li>- Cette fiche de suivi psy est intégrée dans le dossier médical et intègre quelques éléments sur la prise en charge (concis)</li> <li>- Elle est mise à jour par le psychologue du service</li> </ul>
<p><b>Déclinaisons opérationnelles (étapes et déclinaison des moyens humains, matériels, financiers, d'information...) = TÂCHES</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1.Elaboration d'un projet de fiche de suivi de soins psy.</li> <li>2.Validation de la fiche de suivi psy</li> <li>3.Mise en place d'une procédure de transmission d'information entre professionnels (secret partagé)</li> <li>4.Présentation de la fiche et de la procédure par le copil et intégration dans le classeur médical</li> </ol>	
<p><b>Indicateurs d'évaluation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chaque enfant à 1 classeur médical distinct de son dossier avec une partie dédiée au suivi psy</li> <li>- Chaque enfant a une fiche de suivi psy qui le suit d'un établissement à l'autre</li> <li>- Les psychologues assurent la mise à jour de ces fiches</li> <li>- Les éducateurs référents travaillent avec les psychologues</li> </ul>	

### FICHE ACTION 3 : AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DES ANTÉCÉDENTS MÉDICAUX À L'ADMISSION

Eléments de diagnostic (constats et analyses)	Public concerné et effectifs
<p>Un bilan CPAM gratuit est fait à chaque admission à Barroux. Au PAD, le questionnaire d'admission n'intègre pas la question de la santé. Dans les autres services, un check up peut être organisé auprès du médecin de secteur (SAF notamment). Cela n'est toutefois pas systématique ni réalisé dans tous les établissements.</p> <p>Pourtant, les professionnels manquent d'information sur le jeune et son historique médical à l'admission, ce qui ralentit les prises en charges ultérieures, représente un risque (pas d'antécédents médicaux connus)</p>	Jeunes admis
Axes d'amélioration envisagés (objectif visé)	Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Associer les parents autant que possible pour mieux connaître les antécédents médicaux du jeune admis</li> <li>- Systématiser le bilan CPAM à chaque admission et dans tous les services</li> <li>- Le renouveler tous les 5 pour les enfants placés sur une longue durée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La procédure d'admission dans tous les services prévoit un bilan CPAM dans les premiers mois d'accueil de l'enfant. Pour le PAD, la thématique santé est intégrée au questionnaire d'admission aux parents. Ces étapes à l'admission permettent d'organiser un suivi médical complet et cohérent avec ses besoins et antécédents.</li> </ul>
Déclinaisons opérationnelles (étapes et déclinaison des moyens humains, matériels, financiers, d'information...) = TÂCHES	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Reprendre dans le classeur qualité la procédure d'Accueil (en la personnalisant selon les services) et y intégrer la prise de RDV avec la CPAM pour un bilan par l'éduc référent dans les premiers mois suivant l'accueil.</li> <li>2. Le chef de service du PAD intègre dans le questionnaire d'admission aux parents une partie santé (cf fiche sanitaire chacunière à compléter)</li> <li>3. Intégrer le RDV CPAM dans la fiche de suivi médical avec date et résultats</li> <li>4. Suivi tous les 5 ans pour le SAF et Barroux (intégrer le renouvellement dans fiche suivi)</li> <li>5. Validation de tous les outils par le copil</li> </ol>	
Indicateurs d'évaluation	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La procédure d'admission/accueil est mise à jour et intègre le bilan CPAM</li> <li>- Le questionnaire d'admission au PAD a une partie santé</li> <li>- L'éducateur référent connaît les antécédents médicaux de l'enfant et son suivi médical mis en place en découle (cf fiche de suivi complétée)</li> <li>- Chaque enfant au service depuis plus de 5 ans bénéficie d'un nouveau bilan (cf fiche de suivi)</li> </ul>	

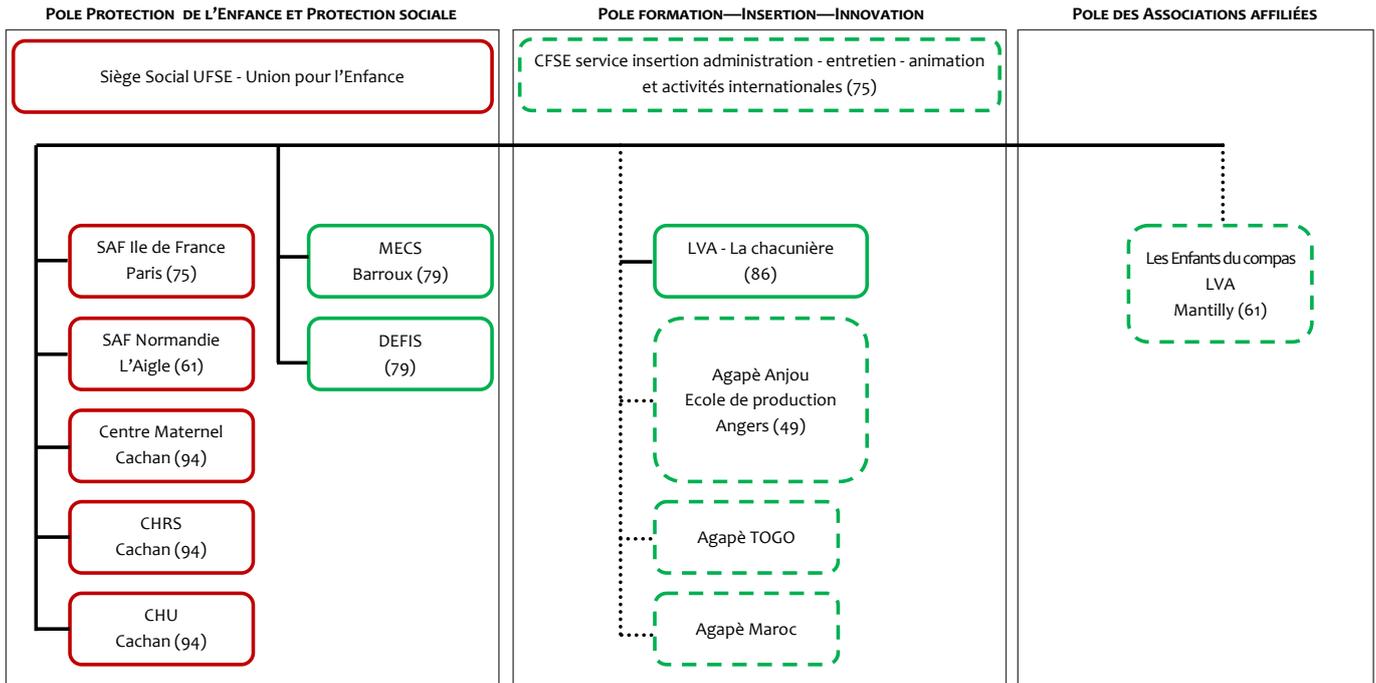
### FICHE ACTION 4 : OUTILLER LES PROFESSIONNELS POUR UN MEILLEUR SUIVI MÉDICAL

Eléments de diagnostic (constats et analyses)	Public concerné et effectifs
<p>Les missions des psychologues ne sont pas connues par tous. Il en découle un flou sur leur rôle dans le suivi des jeunes : sont-elles là pour le suivi même des jeunes, pour l'orientation vers des thérapeutes extérieurs, pour l'appui des professionnels ?</p> <p>La nécessité d'une transversalité de leur mission n'est pas opérationnelle. Dans le même temps, les éducateurs et AF ne sont pas formés pour intervenir en cas de problèmes médicaux.</p>	Les équipes psychoéducatives + gardiens / veilleurs
Axes d'amélioration envisagés (objectif visé)	Résultats attendus
<p>Permettre aux professionnels de maîtriser les gestes de premiers secours</p> <p>Clarifier le rôle des psychologues auprès d'eux et vis-à-vis de l'équipe pour rendre effectif le pôle médico-social</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les professionnels psychoéducatifs sont formés aux premiers secours régulièrement</li> <li>- Le rôle des psychologues est clair pour tout le monde</li> <li>- Le pôle médico-social est activé et au service de l'ensemble des établissements</li> </ul>
Déclinaisons opérationnelles (étapes et déclinaison des moyens humains, matériels, financiers, d'information...) = TÂCHES	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Intégration d'une formation aux 1ers secours pour 10 professionnels chaque année dans le PPF avec priorité atelier paysage</li> <li>2. Redéfinition des missions psychologues pour une réelle effectivité du pôle médico-social</li> <li>3. Ecriture d'un projet thérapeutique du pôle médico-social</li> </ol>	
Indicateurs d'évaluation	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 10 professionnels sont formés chaque année aux premiers secours</li> <li>- Le pôle médico-social est actif</li> </ul>	



# \\ ANNEXE 3 \\

## ORGANIGRAMME DE GOUVERNANCE



# \\ ANNEXE 4 \\

## LISTE DES ADMINISTRATEURS

	NOMS	QUALITE AU SEIN DE L'ASSOCIATION	ELUS PAR L'ASSEMBLEE AYANT STATUE SUR LES COMPTES DE	MANDAT EXPIRANT LORS DE L'AG STATUANT SUR LES COMPTES DE
B U R E A U	Thierry Rombout	Président	2016	2022
	Marie-Noëlle Dieumegard	Vice-Présidente	2012	2018
	Jérôme Cossé	Trésorier	2012	2018
	Hervé Josse	Secrétaire	2012	2018
A D M I N I S T R A T E U R	Christiane Renaudin	Administrateur	2012	2018
	Gérard Chenevotot	Administrateur	2013	2019
	Ghislain de Bailliencourt	Administrateur	2016	2022
	Francis Benoit	Administrateur	2016	2022
	Stéphane Aubry	Administrateur	2011	2017
	Stéphane Boulez	Administrateur	2012	2018



# Union pour l'Enfance

---

CFSE 79  
2, Allée de Villefranche  
79200 CHATILLON-SUR-THOUET  
05.46.69.73.82  
SIRET : 784 719 734 00088  
cfse79@wanadoo.fr

Siège social:  
53, Rue Réaumur  
75002 PARIS  
01.42.36.05.84  
cfse@unionpourlenfance.com

